



First Session
Thirty-seventh Parliament, 2001-02

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Aboriginal Peoples

Chair:

The Honourable THELMA J. CHALIFOUX

Tuesday, February 19, 2002

Issue No. 12

Second meeting on:

Bill C-37, An Act to facilitate the implementation of those provisions of first nations' claim settlements in the Provinces of Alberta and Saskatchewan that relate to the creation of reserves or the addition of land to existing reserves, and to make related amendments to the Manitoba Claim Settlements Implementation Act and the Saskatchewan Treaty Land Entitlement Act, and

Eighth meeting on:

Examination of issues affecting urban Aboriginal youth, in particular, access, provision and delivery of services, policy and jurisdictional issues, employment and education, access to economic opportunities, youth participation and empowerment, and other related matters

INCLUDING:
THE SIXTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill C-37)

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
trente-septième législature, 2001-2002

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Peuples autochtones

La présidente:

L'honorable THELMA J. CHALIFOUX

Le mardi 19 février 2002

Fascicule n° 12

Deuxième réunion concernant:

Le projet de loi C-37, Loi facilitant la mise en oeuvre des dispositions des règlements de revendications des Premières nations en Alberta et en Saskatchewan qui ont trait à la création de réserves ou à l'adjonction de terres à des réserves existantes, et apportant des modifications corrélatives à la Loi sur la mise en oeuvre de mesures concernant le règlement de revendications au Manitoba et à la Loi sur les droits fonciers issus de traités en Saskatchewan, et

Huitième réunion concernant:

L'examen des problèmes qui touchent les jeunes Autochtones des villes, plus précisément, l'accessibilité, l'éventail et la prestation des services; les problèmes liés aux politiques et aux compétences; l'emploi et l'éducation; l'accès aux débouchés économiques; la participation et l'autonomisation des jeunes; et d'autres questions connexes

Y COMPRIS:
LE SIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(projet de loi C-37)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Thelma J. Chalifoux, *Chair*

The Honourable Janis G. Johnson, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Carney, P.C.	Léger
* Carstairs, P.C. (or Robichaud, P.C.)	* Lynch-Staunton (or Kinsella)
Christensen	Pearson
Cochrane	Sibbeston
Gill	St. Germain, P.C.
Hubley	Tkachuk

**Ex Officio Members*

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
PEUPLES AUTOCHTONES

Présidente: L'honorable Thelma J. Chalifoux

Vice-présidente: L'honorable Janis G. Johnson

et

Les honorables sénateurs:

Carney, c.p.	Léger
* Carstairs, c.p.. (ou Robichaud, c.p.)	* Lynch-Staunton (ou Kinsella)
Christensen	Pearson
Cochrane	Sibbeston
Gill	St. Germain, c.p.
Hubley	Tkachuk

**Membres d'office*

(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, February 19, 2002
(22)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met at 9:00 a.m., this day, in room 160-S, Centre Block, the Chair, the Honourable Senator Chalifoux, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Carney, P.C., Chalifoux, Christensen, Cochrane, Gill, Hubley, Johnson, Léger, Pearson and Sibbeston (10).

In attendance: From the Parliamentary Research Branch, Library of Parliament: Tonina Simeone and Mary Hurley.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on December 17, 2001, the committee proceeded to study Bill C-37, An Act to facilitate the implementation of those provisions of first nations' claim settlements in the Provinces of Alberta and Saskatchewan that relate to the creation of reserves or the addition of land to existing reserves, and to make related amendments to the Manitoba Claim Settlements Implementation Act and the Saskatchewan Treaty Land Entitlement Act. (*See Issue No. 11, Tuesday, February 5, 2002, for the full text of the Order of Reference.*)

At 9:00 a.m., the Chair invited the committee to begin clause-by-clause consideration of Bill C-37.

The committee dispensed with clause-by-clause consideration of Bill C-37.

It was agreed, — That Bill C-37 be reported to the Senate without amendment.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday, September 27, 2001, the Committee proceeded to its examination of issues affecting urban Aboriginal youth, in particular, access, provision and delivery of services, policy and jurisdictional issues, employment and education, access to economic opportunities, youth participation and empowerment, and other related matters. (*See Issue No. 6, Tuesday, October 23, 2001, for the full text of the Order of Reference.*)

WITNESSES:

As a panel:

From the Office of the Solicitor General of Canada:

Kristine Burr, Assistant Deputy Solicitor General, Strategic Policy and Programs.

From the Correctional Service Canada (CSC):

Gina Wilson, Director General, Aboriginal Issues Branch.

From the Royal Canadian Mounted Police (RCMP):

Dorothy Ahlgren Franklin, Officer in Charge, National Youth Strategy.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 19 février 2002
(22)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui à 9 heures dans la pièce 160-S dans l'édifice du Centre sous la présidence de l'honorable sénateur Chalifoux (*présidente*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Carney, c.p., Chalifoux, Christensen, Cochrane, Gill, Hubley, Johnson, Léger, Pearson et Sibbeston (10).

Également présents: De la Direction de la recherche, Bibliothèque du Parlement: Tonina Simeone et Mary Hurley.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 17 décembre 2001, le comité poursuit l'examen du projet de loi C-37, Loi facilitant la mise en oeuvre des dispositions de règlement de revendications des Premières nations en Alberta et en Saskatchewan qui ont trait à la création de réserves ou à l'adjonction de terres à des réserves existantes, et apportant des modifications corrélatives à la Loi sur la mise en oeuvre de mesures concernant le règlement de revendications au Manitoba et à la Loi sur les droits fonciers issus de traités en Saskatchewan. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 11 du mardi 5 février 2002.*)

À 9 heures, la présidente invite le comité à entreprendre l'étude article par article du projet de loi C-37.

Le comité renonce à procéder à l'étude article par article du projet de loi C-37.

Il est convenu — Que le projet de loi C-37 soit présenté au Sénat sans modifications.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 27 septembre 2001, le comité poursuit l'examen des problèmes qui touchent les jeunes Autochtones des villes, plus précisément l'accessibilité, l'éventail et la prestation des services; les problèmes liés aux politiques et aux compétences; l'emploi et l'éducation; l'accès aux débouchés économiques; la participation et l'autonomisation des jeunes; et d'autres questions connexes. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 6 du mardi 23 octobre 2001.*)

TÉMOINS:

En table ronde:

Du Bureau du solliciteur général du Canada:

Kristine Burr, sous-solliciteure générale adjointe, Politiques stratégiques et programmes.

Du Service correctionnel du Canada:

Gina Wilson, directrice générale, Direction des questions autochtones.

De la Gendarmerie royale du Canada:

Dorothy Ahlgren Franklin, officier responsable, Stratégie nationale sur la jeunesse.

All witnesses made opening statements and answered questions.

At 11:15 a.m., the committee considered future business *in camera*.

The committee proceeded to the consideration of a draft budget.

The Honourable Senator Sibbeston moved — That this committee concur in the following budget application for the purpose of its consideration of its examination of issues affecting urban Aboriginal youth in Canada, and — That the Chair submit the said budget to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration for approval:

Professional and Other Services	\$ 87,550
Transportation and Communications	\$ 300,980
Other Expenditures	<u>\$ 11,000</u>
TOTAL	\$ 399,530

The question being put on the motion, it was agreed.

The Honourable Senator Sibbeston moved — That this committee concur in the following budget application for the purpose of its Legislation, and — That the Chair submit the said budget to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration for approval:

Professional and other services	\$ 9,200
Transportation and Communications	\$ 5,500
Other expenditures	<u>\$ 500</u>
TOTAL	\$ 15,200

The question being put on the motion, it was agreed.

At 11:25 a.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Tous les témoins font une déclaration préliminaire et répondent aux questions.

À 11 h 15, le comité examine d'autres questions à huis clos.

Le comité reprend l'examen d'un avant-projet de budget.

L'honorable sénateur Sibbeston propose — Que le comité appuie la demande de budget qui suit visant l'examen des problèmes qui touchent les Autochtones du Canada et — Que la présidente présente ledit budget au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration aux fins d'approbation:

Services professionnels et autres	87 550 \$
Transport et communications	300 980 \$
Autres dépenses	<u>11 000 \$</u>
TOTAL	399 530 \$

La question, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Sibbeston propose — Que le comité appuie la demande de budget qui suit visant l'examen de la loi et — Que la présidente dépose ledit budget devant le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration aux fins d'approbation:

Services professionnels et autres	9 200 \$
Transport et communications	5 500 \$
Autres dépenses	<u>500 \$</u>
TOTAL	15 200 \$

La question, mise aux voix, est adoptée.

À 11 h 25, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité

Adam Thompson

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Tuesday, February 19, 2002

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples has the honour to present its

SIXTH REPORT

Your Committee, to which was referred the Bill C-37, An Act to facilitate the implementation of those provisions of first nations' claim settlements in the Provinces of Alberta and Saskatchewan that relate to the creation of reserves or the addition of land to existing reserves, and to make related amendments to the Manitoba Claim Settlements Implementation Act and the Saskatchewan Treaty Land Entitlement Act, has examined the said Bill in obedience to its Order of Reference dated Tuesday, December 17, 2001, and now reports the same without amendment.

Respectfully submitted,

La présidente,

THELMA J. CHALIFOUX

Chair

RAPPORT DU COMITÉ

Le mardi 19 février 2002

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones a l'honneur de présenter son

SIXIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été déferé le Projet de loi C-37, Loi facilitant la mise en oeuvre des dispositions des règlements de revendications des Premières nations en Alberta et en Saskatchewan qui ont trait à la création de réserves ou à l'adjonction de terres à des réserves existantes, et apportant des modifications corrélatives à la Loi sur la mise en oeuvre de mesures concernant le règlement de revendications au Manitoba et à la Loi sur les droits fonciers issus de traités en Saskatchewan, a, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 17 décembre 2001, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement.

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, February 19, 2002

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, to which was referred Bill C-37, to facilitate the implementation of those provisions of first nations' claim settlements in the Provinces of Alberta and Saskatchewan that relate to the creation of reserves or the addition of land to existing reserves, and to make related amendments to the Manitoba Claim Settlements Implementation Act and the Saskatchewan Treaty Land Entitlement Act, met this day at 9:00 a.m. to give consideration to the bill; and to examine access, provision and delivery of services, policy and jurisdictional issues, employment and education, access to economic opportunities, youth participation and empowerment, and other related matters.

Senator Thelma J. Chalifoux (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: The first item on our agenda is clause-by-clause examination of Bill C-37. We have heard presentations and have studied this bill. The bill, which is an administration bill, is quite clear and concise, in my opinion; I personally find no need for any amendments.

I should like comments. Does any honour senator wish to raise an issue with the bill?

Hearing no comment, is it agreed that I report this bill to the Senate without amendment?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: So be it.

I should now like to call the witnesses from the Solicitor General's department to the table.

Ms Kristine Burr, Assistant Deputy Solicitor General, Strategic Policy and Programs, Office of the Solicitor General Canada: We are very pleased, in fact, delighted, to have the opportunity to appear before you today to discuss the important and serious question of urban Aboriginal youth in Canada and to tell you about the programs and services we have that support young people in general and in many cases specifically Aboriginal youth.

Let me set the context. It is well-known that Aboriginal youth are overrepresented in custody and probation and that they experience higher rates of victimization. This situation could become even worse if youth, the age group most at risk for criminal behaviour, remain marginalized and are not afforded opportunities to participate more fully in today's world, in particular in economic and social development. With current and projected demographics, the challenge of dealing with Aboriginal youth and their interactions with the criminal justice system is significant. We certainly appreciate the fact that this Senate

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 19 février 2002

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, auquel a été renvoyé le projet de loi C-37, Loi facilitant la mise en oeuvre des dispositions des règlements de revendications des Premières nations en Alberta en Saskatchewan qui ont trait à la création de réserves ou à l'adjonction de terres à des réserves existantes, et apportant des modifications corrélatives à la Loi sur la mise en oeuvre de mesures concernant le règlement de revendications au Manitoba et à la Loi sur les droits fonciers issus de traités en Saskatchewan, sans amendement, se réunit aujourd'hui à 9 heures afin d'en faire l'étude et d'examiner les problèmes qui touchent les jeunes Autochtones des villes plus précisément l'accessibilité, l'éventail et la prestation des services; les problèmes liés aux politiques et compétences; l'accès aux débouchés économiques; la participation et l'autonomisation des jeunes et d'autres questions connexes.

Le sénateur Thelma J. Chalifoux (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente: Le premier point à l'ordre du jour concerne l'étude du projet de loi C-37, disposition par disposition. D'après les témoignages entendus et l'examen du projet de loi, j'estime que cette mesure, de nature administrative, est tout à fait claire et concise et ne nécessite aucun amendement.

J'aimerais avoir vos opinions à ce sujet. Est-ce que l'un ou l'une d'entre vous, honorables sénateurs, avez des questions à soulever au sujet de ce projet de loi?

Si vous n'avez rien à ajouter, puis-je faire rapport de ce projet de loi au Sénat sans amendement?

Des voix: D'accord.

La présidente: Alors, c'est entendu.

J'invite maintenant les témoins du ministère du Solliciteur général à prendre place à la table.

Mme Kristine Burr, sous-solliciteuse générale adjointe, Politiques stratégiques et programmes, Bureau du solliciteur général du Canada: Nous sommes très heureux, et je dirais même, enchantés de cette occasion de nous présenter devant vous aujourd'hui afin de discuter de la question importante et grave de la jeunesse autochtone en milieu urbain au Canada et de vous parler de programmes et des services que nous offrons dans le but d'aider les jeunes en général, et les jeunes Autochtones en particulier.

Examinons le contexte. Tout le monde sait que les jeunes Autochtones sont ceux qui sont le plus souvent placés sous garde et sous probation et qu'ils sont plus souvent que les autres transformés en victimes. Cette situation pourrait empirer si les jeunes, le groupe d'âge le plus vulnérable vis-à-vis du comportement criminel, demeurent en marge de la société et ne se voient pas offrir la possibilité de participer plus activement au monde d'aujourd'hui et en particulier au développement économique et social. Si l'on considère les données démographiques actuelles et prévues, le risque d'avoir à

committee has recognized this and is leading this investigation. It is probably one of the most important policy issues for the foreseeable future, and we are very happy to share what we have been trying to do.

[*Translation*]

You no doubt know that the Government committed itself, in the last Throne speech, to take steps to substantially reduce the percentage of Aboriginals at odds with the Canadian penal justice system, with the objective of lowering that its ratio to equal the Canadian average within one generation.

To achieve this, given the constitutional distribution of powers, the Government and the provinces will have to employ a concerted, global effort in the areas of economic development and viability. In our opinion, the penal justice programs and approaches that meet the needs of Aboriginals and that call upon their participation will be of primary importance.

[*English*]

We are pleased to provide you today with our testimony on the various areas of Solicitor General Canada that are contributing to achieving this goal. By way of introduction, let me say at the outset that the department is very small. We have about 240 employees in total. We are largely policy-focused, and we do have limited resources. That said, however, we are committed to working with others to make a difference and to providing leadership, albeit on a very modest scale, in the realm of policing and corrections.

Being small, we see the need to work collaboratively with other players as essential to our effectiveness. Our staff members work closely with Justice Canada, with DIAND and with colleagues within the RCMP and CSC, as well as with provincial government justice departments.

[*Translation*]

As far as the responsibilities of the Department regarding police services are concerned, you are no doubt aware that the First Nations Policing Policy, gives Aboriginal communities access to police services adapted to their culture. They are accountable for their activities to the communities they serve.

The FNPP is a tripartite program which includes the participation of the First Nations, the federal government and the provinces. It is first and foremost a police services program on the reserves, which makes it possible to finance Aboriginal police services or RCMP special units.

s'occuper des problèmes des jeunes Autochtones et de leurs interactions avec le système de justice pénale n'est pas négligeable. Nous sommes sans aucun doute très satisfaits que les membres de ce comité sénatorial aient reconnu l'existence de ce problème et mènent cette enquête. Nous estimons que, dans un avenir prévisible, il s'agit probablement de l'une des questions de politique les plus importantes et nous sommes heureux de vous mettre au courant de nos activités à ce sujet.

[*Français*]

Vous savez sans doute que le gouvernement s'est engagé, lors du dernier discours du Trône, à prendre des mesures afin de réduire sensiblement le pourcentage d'Autochtones aux prises avec l'appareil de justice pénale dans le but de niveler cette proportion à la moyenne canadienne d'ici une génération.

Pour y arriver, étant donné la répartition constitutionnelle des pouvoirs, le gouvernement et les provinces devront recourir à une approche concertée et globale en matière de développement et de viabilité économiques. Selon nous, les programmes et les approches de justice pénale qui répondent aux besoins des Autochtones et qui font appel à leur participation joueront un rôle de première importance.

[*Traduction*]

Nous sommes heureux de vous présenter aujourd'hui nos témoignages sur les divers organismes du ministère du Solliciteur général Canada qui contribuent à atteindre cet objectif. En guise d'introduction, permettez-moi de vous dire que notre ministère est très petit, et compte environ 240 employés en tout. Nous nous occupons principalement des questions de politique et nous possédons des ressources limitées. Cela dit, cependant, nous sommes résolu à collaborer dans le but d'apporter des changements et d'indiquer la voie à suivre, quoiqu'à une très petite échelle, en matière de maintien de l'ordre et de mesures correctionnelles.

De par notre petite taille, nous nous devons de collaborer avec des partenaires afin d'être plus efficaces. Notre personnel travaille de près avec Justice Canada, le MAINC, des collègues de la GRC et du SCC et les ministères de la Justice des gouvernements provinciaux.

[*Français*]

En ce qui concerne les responsabilités du ministère relativement aux services de police, vous savez sans doute que le programme de police des Premières Nations, le PPPN, donne aux collectivités autochtones l'accès à des services de police adaptés à leur culture. Ceux-ci rendent compte de leurs activités aux collectivités qu'ils desservent.

Le PPPN est un programme tripartite auquel participe les Premières Nations, le gouvernement fédéral et les provinces. Il s'agit avant tout d'un programme de services de police dans les réserves permettant de financer des services de police autonomes ou des unités spéciales de la GRC.

[English]

One of the most important requirements of the First Nations Policing Program, FNPP, is that officers are both professional and culturally sensitive. To the extent possible, this means that First Nations police services are staffed by Aboriginal police officers, whether they are members of self-administered, tribal police services or an RCMP detachment located in a First Nation community.

These officers are important role models to the young people in the communities and are agents of change, often starting up softball teams in the summer and running hockey games in the winter months. I think we have come to recognize over the past few years that providing recreational opportunities in communities is essential to ensuring that kids stay engaged and are part of the community activity.

While largely community-based, the FNPP does have an annual set-aside of \$100,000 for projects in urban areas. This set-aside represents a pragmatic approach in the face of two realities. The provinces are constitutionally responsible for policing, but the federal government is well placed to promote and facilitate best practices in policing techniques and approaches.

Urban initiatives are undertaken in partnership with police, Aboriginal groups, municipalities, provinces and other federal departments, as appropriate, to address particular concerns. This work is especially important given the growing linkages between urban crime and incidents in First Nation communities.

Urban initiatives that we have undertaken have focused on such issues as the need for positive role models, diversion programs and police youth mentoring. With our limited resources, our aim is to influence as many people as possible toward positive outcomes. We support career fairs for Aboriginal youth so that they can know the vast array of possibilities open to them and can meet Aboriginal people who have successful careers. We fund programs that stress positive life skills, improved self-confidence and how to overcome adversity. We fund an initiative in Vancouver where youth of various ages and from various communities in the West are brought to the back alleys of the neighbourhood commonly known as the "Downtown East Side" to see for themselves the terrible human cost of drug and alcohol addiction. Participants are visibly shocked by what they witness and go home saying, "I don't want to end up like that."

[Traduction]

Une des conditions les plus importantes du Programme des services de police des Premières nations (PPPN) est que les policiers aient un comportement professionnel et soient ouverts aux différences culturelles. Ainsi, dans la mesure du possible, il faut que le personnel des services de police des Premières nations soit composé d'agents de police autochtones, qu'il s'agisse des membres des services de police tribaux autogérés ou d'un détachement de la GRC situé au sein d'une communauté des Premières nations.

Ces policiers jouent le rôle important de modèles auxquels les jeunes des communautés peuvent s'identifier et sont également des agents de changement, mettant souvent en place des équipes de softball durant l'été et en organisant des matchs de hockey pendant les mois d'hiver. Je crois qu'au cours des dernières années, nous en sommes venus à reconnaître à quel point les services récréatifs communautaires sont essentiels à assurer que les enfants participent activement et font partie intégrante de la vie de la communauté.

Bien que le PPPN soit axé en grande partie sur les communautés, il comprend un budget annuel de 100 000 \$ réservé à l'élaboration de projets en milieu urbain. Ce montant réservé correspond à une démarche pragmatique face à deux réalités: en vertu de la Constitution, il incombe aux provinces d'assurer les fonctions relatives au maintien de l'ordre, mais le gouvernement fédéral est bien placé pour promouvoir et faciliter la pratique des meilleures techniques et méthodes utilisables par les services de police.

Des initiatives en milieu urbain sont entreprises, selon les cas, en partenariat avec la police, les groupes autochtones, les municipalités, les provinces et d'autres ministères du gouvernement fédéral afin de traiter des problèmes particuliers. Ce travail revêt un caractère particulièrement important en raison de la corrélation croissante entre les crimes en milieu urbain et les incidents survenant au sein des communautés des Premières nations.

Les initiatives que nous avons lancées en milieu urbain se concentrent sur des questions comme le besoin de modèles de comportement positifs, les programmes de déjudiciarisation et l'encadrement des jeunes par la police. Avec nos ressources limitées, notre but consiste à influencer le plus de personnes possible afin d'obtenir des résultats positifs. Nous apportons notre appui aux salons de l'emploi pour les jeunes Autochtones pour qu'ils puissent être au courant de la kyrielle de possibilités qui leur est offerte et puissent rencontrer des Autochtones qui ont de brillantes carrières. Nous finançons des programmes qui mettent l'accent sur les mécanismes positifs de dynamisme de la vie, sur l'amélioration de la confiance en soi et sur la manière de surmonter l'adversité. Nous assurons le financement d'une initiative à Vancouver, où les jeunes de plusieurs groupes d'âge et issus de diverses communautés de l'Ouest, sont amenés dans les ruelles du quartier appelé communément «la partie est du centre-ville», pour voir de leurs propres yeux le coût humain terrible de

We also finance projects in Saskatoon where police officers in the city dedicate their time to young people, particularly with respect to sport activities, in order to reduce the crime rate in high-risk neighbourhoods. These projects have shown that for greater success police must remain actively involved with youth, that sporadic contact does not produce the same positive results as regular consistent interventions.

[*Translation*]

The FNPP plays an important role in dealing with immigration and mobility problems of young people, since the First Nations Police Services must take care of youths who, sometimes take up residence in First Nation communities and, at other times, in the urban environment.

[*English*]

I believe you have discussed the “churn” phenomenon with Bill Pentney from the Department of Justice. Movement back and forth between First Nation communities and urban centres is a common fact for many Aboriginal people, not just youth. In our work with our colleagues at DIAND and Health Canada, we are discovering the education implications of youth who moves between his or her First Nation community and the downtown neighbourhood. There is no doubt that schooling suffers, and a pattern of intermittent schooling, of broken schooling, is truly a serious concern. This churn issue is important for everyone, but it is particularly important for young people.

It is well known that First Nation communities are breeding grounds for urban youth gangs in major cities such as Winnipeg, Regina, Saskatoon and Edmonton. Gangs recruit directly in First Nation communities or prey on youth who must leave their communities to attend high school in urban areas. A few years ago, we at Solicitor General funded an Aboriginal police officer from the Winnipeg police service — her named was Susan Swan — to go into First Nation communities with former youth gang members to tell kids what it is really like being in a gang, in order to debunk the myths that attract kids to that life. This project showed that the majority of the school-age youth in the participating First Nation communities either were gang members, knew gang members, had family who were gang members or expected that they themselves would become a gang member.

The honesty of the responses showed the severity of the problem. We are working through our police services to address this serious issue, but obviously policing alone does not solve this

la toxicomanie et de l'alcoolisme. Les participants sont visiblement bouleversés par ce qu'ils observent et retournent chez eux en déclarant «ne pas vouloir finir comme ça».

Nous finançons également des projets à Saskatoon, où les policiers de la ville consacrent leur temps aux jeunes, surtout pour prendre en charge des activités sportives, afin de réduire le taux de criminalité dans les quartiers à risque élevé. Ces projets ont montré que le succès dépend de la participation active constante de la police à la vie des jeunes et que des contacts intermittents ne produisent pas les mêmes résultats positifs que des interventions régulières et cohérentes.

[*Français*]

Le PPPN joue un rôle important en ce qui a trait aux problèmes de l'immigration et de la mobilité des jeunes, puisque les services de police des Premières Nations doivent s'occuper des jeunes qui s'installent tantôt dans les collectivités des Premières nations, tantôt en milieu urbain.

[*Traduction*]

Je pense que vous avez discuté avec Bill Pentney, du ministère de la Justice, du phénomène de déplacement des Autochtones. Il est de notoriété publique qu'un grand nombre d'Autochtones, et pas seulement les jeunes, se déplacent entre leur communauté et les centres urbains. Dans le cadre de notre travail avec nos collègues de l'AINC et de Santé Canada, nous découvrons comment les déplacements des jeunes entre leur communauté autochtone et les quartiers du centre-ville influent sur leur éducation. Il est certain que la scolarité de ces jeunes pâtit de ces mouvements et une scolarité intermittente ou interrompue constitue un problème vraiment grave. Bien que ces mouvements constituent un problème sérieux pour tout le monde, ils ont des répercussions encore plus graves pour les jeunes.

Tout le monde sait que les communautés des Premières nations sont propices au développement des bandes de jeunes dans les grandes villes comme Winnipeg, Regina, Saskatoon et Edmonton. Les bandes recrutent directement dans les communautés des Premières nations ou s'attaquent aux jeunes qui doivent quitter leur communauté pour aller dans les écoles secondaires des milieux urbains. Il y a quelques années, le ministère du Solliciteur général a financé une femme-agent de police autochtone, s'appelant Susan Swan, des services de police de Winnipeg pour qu'elle se rende dans les collectivités des Premières nations avec des anciens membres de bandes de jeunes, afin de démystifier les légendes qui attirent les enfants vers la vie au sein d'une bande de jeunes. Ce projet a mis en évidence que la majorité des jeunes en âge scolaire des communautés des Premières nations participantes étaient des membres de bandes, connaissaient des membres de bandes, avaient des membres de leur famille qui faisaient partie d'une bande ou s'attendaient à devenir eux-mêmes membres d'une bande.

La sincérité des réponses a révélé à quel point le problème est grave. Par l'entremise de nos services de police, nous nous efforçons de régler ce problème grave, mais il est certain que le

problem. Cohesive, coordinated responses involving the community members are what are really needed if we are going to deal with this issue.

It is clear that the migration of people and criminal activity is a significant challenge for First Nation and urban police alike. The newly expanded crime prevention program has created a small fund that will enable First Nation police services, working with community members, to apply for funding assistance to develop crime prevention initiatives right in the communities. One of the priority areas will be in projects that enable police and community members to work with kids and counterbalance the lure of youth gangs.

Examples of other crime prevention projects include a proposed youth cadet program in Nunavut that will be coordinated by the RCMP and will be modelled on a successful program in Saskatchewan. In addition, projects are being developed in Quebec to provide youth with diversionary activities to keep them away from alcohol and drugs.

I should now like to turn to corrections and healing initiatives that are underway within the department. A number of Aboriginal communities are returning to traditional cultural and spiritual approaches to restore balance between the needs of victims, offenders and their families and harmony within their communities. These community healing approaches are proving to be more effective in reducing recidivism, at least in the cases we have studied and developed, at a lower cost to governments than the Western correctional system. The Hollow Water First Nation healing process in Manitoba and the Biidaaban healing approach in the Mnjikaning First Nation in Ontario are two examples of our involvement with community healing. These processes have other benefits to the community, by creating a platform for sustainable cultural, social and economic development.

The department's Aboriginal Corrections Policy Unit has been recognized by sources such as the Aboriginal Healing Foundation as being on the cutting edge of community healing. In addition to the initiatives I have just mentioned, Aboriginal corrections is testing the adoption of healing principles relevant to the Inuit through a project in Rankin Inlet, and for both adult and young offenders in an urban area with the Winnipeg Native Alliance. To support the expansion of community healing approaches, Aboriginal corrections shares information through its publication series, promotes the exchange of community expertise through fora and meetings and supports community capacity-building initiatives.

maintien de l'ordre n'est pas suffisant pour le résoudre. Il est vraiment nécessaire de trouver des réponses cohérentes et coordonnées auxquelles participent les membres de la communauté, si l'on veut s'attaquer à ce problème.

Il est évident que la migration des personnes et l'activité criminelle sont des problèmes graves pour les Premières nations tout comme pour la police urbaine. Le programme de prévention du crime récemment élargi a créé un petit fonds de financement qui permettra aux services de police des Premières nations, œuvrant conjointement avec les membres de la communauté, de faire une demande d'aide financière pour mettre au point des initiatives de prévention du crime au sein même des communautés. Un des points prioritaires sera l'élaboration de projets permettant à la police et aux membres de la communauté de travailler avec les enfants et de neutraliser l'attrait que les bandes de jeunes peuvent exercer.

Je voudrais mentionner certains autres projets de prévention du crime, comme un programme des cadets proposé aux jeunes au Nunavut qui sera coordonné par la GRC et qui sera basé sur le modèle d'un programme qui connaît le succès en Saskatchewan. En outre, le Québec élabore des projets permettant aux jeunes de participer à des activités de déjudiciarisation pour les éloigner de l'alcool et des drogues.

J'aimerais maintenant aborder les mesures correctionnelles curatives qui sont en cours d'élaboration au sein du ministère. Un certain nombre de communautés autochtones retournent aux approches culturelles et spirituelles traditionnelles de leurs ancêtres afin de rétablir l'équilibre entre les besoins des victimes, des délinquants et de leur famille et l'harmonie au sein de leur communauté. Ces approches curatives communautaires s'avèrent plus efficaces pour réduire la récidive, tout au moins dans les cas que nous avons étudiés et développés, et sont moins dispendieuses pour les gouvernements que le système correctionnel occidental. Le processus curatif de la Première nation de Hollow Water au Manitoba et l'approche curative Biidaaban de la Première nation des Mnjikaning en Ontario constituent deux exemples de notre participation aux processus curatifs communautaires. Ces processus offrent également d'autres avantages aux communautés, puisqu'ils créent un environnement propice à un développement culturel, social et économique durable.

Le Groupe de la politique correctionnelle autochtone du ministère a été reconnu par des sources, telles la Fondation pour la guérison des Autochtones, comme étant à l'avant garde des processus curatifs des communautés. En plus des initiatives que je viens de mentionner, le service des Affaires correctionnelles autochtones teste la possibilité d'adopter des principes curatifs s'adressant aux Inuits par l'entremise d'un projet à Rankin Inlet, ainsi qu'aux délinquants juvéniles et adultes dans une zone urbaine avec l'aide de la Winnipeg Native Alliance. Afin de favoriser le développement des approches curatives communautaires, ce service partage l'information par le biais de ses publications, encourage l'échange des compétences spécialisées des communautés grâce à des forums et des rencontres et soutient les initiatives de mise en valeur du potentiel de la communauté.

I have brought some examples of our publication series and will be happy to leave these with the research team at the end of the presentation.

Healing processes require the coordination of multiple partners in the community, particularly as communities seldom differentiate between adult and youth offenders. Likewise, there is a need for effective coordination among federal government departments, provincial and territorial governments, and Aboriginal communities. For that reason, Aboriginal corrections works closely with staff of the Aboriginal justice directorate, the youth justice and crime prevention at Justice Canada, Indian Affairs, the Aboriginal Healing Foundation, provinces, territories and, most important, Aboriginal communities and organizations. We have learned that close collaboration with other social program providers and a sustained relationship with Aboriginal communities and organizations is an important ingredient in successful outcomes.

The Aboriginal baby boom will create a significant challenge for corrections, and my colleague Gina Wilson will be talking in a moment about all the activities CSC is undertaking to deal with this.

The Aboriginal population is younger and growing faster than non-Aboriginal populations. Birth rates are approximately 2.5 times higher than the non-Aboriginal population. In Saskatchewan, a growth rate of 32 per cent is projected for the First Nation population between 15 and 24 years of age by the year 2010. This is the age group that is the most vulnerable to criminal involvement, and we will be faced with an increased number entering the federal correctional system.

Many offenders, however, have not only turned their lives around, but wish to stop the destructive cycle of institutionalization of Aboriginal youth. The department has recognized that Aboriginal offenders are untapped resources for youth crime prevention. Our Aboriginal corrections unit recently hosted a gathering with Aboriginal service providers, offenders and corrections officials to explore strategies for using Aboriginal offenders as resources for urban-based youth crime prevention projects. The result of this gathering will be used to test this approach in two Western Canadian urban communities.

It is well known that a child whose parent is an offender faces a much greater likelihood of becoming an offender. Some studies indicate that the risk is six times greater than for the average child. One of our most important challenges is to stop the cycle of re-offending and to prevent offending from passing from generation to generation.

Je vous ai apporté quelques numéros de notre série de publications et je serai heureuse de les laisser à l'équipe de recherche à la fin de mon exposé.

Les processus curatifs requièrent la coordination de partenaires multiples au sein de la communauté, puisqu'en particulier, les communautés font rarement la distinction entre les délinquants adultes et adolescents. De même, il est nécessaire que les ministères du gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et territoriaux et les communautés autochtones soient coordonnés pour travailler de façon efficace. C'est pourquoi, le service des Affaires correctionnelles autochtones travaille en collaboration étroite avec la Sous-direction de la justice applicable aux Autochtones, le Comité de justice pour la jeunesse et de la prévention du crime à Justice Canada, les Affaires indiennes, la Fondation pour la guérison des Autochtones, les provinces, les territoires et surtout, les communautés et les organismes autochtones. Nous avons appris qu'une coopération étroite avec les autres prestataires de programmes sociaux ainsi qu'une relation durable avec les communautés et les organismes autochtones sont essentielles à l'obtention de résultats concrets.

Le baby-boom autochtone constituera un défi considérable pour le service correctionnel et ma collègue, Gina Wilson, vous présentera, dans un moment, toutes les activités élaborées par le SCC afin de traiter ce problème.

La population autochtone est plus jeune et croît plus rapidement que les populations non autochtones. Les taux de natalité sont environ 2,5 fois plus élevés que ceux de la population non autochtone. En Saskatchewan, on estime que d'ici à l'an 2010, la population des Premières nations âgée de 15 à 24 ans aura augmenté de 32 p. 100. Ce groupe d'âge est celui qui est le plus enclin à participer aux activités criminelles et nous devons faire face à un nombre croissant d'individus ayant affaire au système correctionnel fédéral.

Toutefois, plusieurs délinquants n'ont pas seulement changé leur mode de vie, mais tentent également d'arrêter le cycle destructeur du placement en établissement de la jeunesse autochtone. Le ministère a reconnu que les délinquants autochtones sont des ressources inexploitées pour la prévention de la criminalité chez les jeunes. Notre Service des Affaires correctionnelles autochtones a récemment animé une réunion rassemblant des prestataires de services autochtones, des délinquants et des agents des services correctionnels afin d'explorer des stratégies pour puiser chez les délinquants autochtones des ressources qui serviront aux projets de prévention de la criminalité chez les jeunes en milieu urbain. L'issue de cette réunion servira à tester cette méthode dans deux communautés urbaines de l'Ouest canadien.

Tout le monde sait qu'un enfant dont le parent est un délinquant a plus de risque de devenir lui-même un délinquant. Certaines études montrent que le risque est six fois plus élevé que pour un enfant moyen. Un de nos plus grands défis est d'arrêter ce cycle de récurrence et d'empêcher que la délinquance ne se transmette de génération en génération.

Aboriginal corrections will establish a pilot project to work with children and families of Aboriginal offenders in one urban centre. Beginning while the offender is incarcerated and continuing after release, this project will help offenders' families establish a supportive community environment and build upon the progress made by offenders while incarcerated. We will be evaluating and documenting the lessons learned from this project so that others may benefit.

My colleague from the RCMP will now say a few words.

Ms Dorothy Ahlgren Franklin, Officer in Charge, National Youth Strategy, Royal Canadian Mounted Police: Honourable senators, Commissioner Zaccardelli has made a clear organizational commitment to youth through the strategic planning process in our organization. Youth is one of the force's strategic priorities and is the focus of our efforts to achieve our overall strategic goal, which is to contribute to keeping Canadians, their homes and their communities safe.

In the area of youth, we are focusing on the root causes of crime and criminal behaviour. We focus on community partnerships. As Ms Burr pointed out, many of these issues are not policing issues alone, but involve the entire community, and that is the approach we are taking. We are also working deliberately on prevention measures and promoting restorative justice.

Alternative, or restorative, justice is another of the strategic priorities of our organization and is closely linked to the objectives of our youth strategy, which I will speak about more.

We have a continued commitment to working with Aboriginal people. We have a long and solid legacy with Aboriginal people in this country. Over the last 10 years, in particular, we have been building on this legacy by articulating our commitment to it and our vision with respect to Aboriginal policing. We have a unique relationship with Aboriginal peoples. That relationship is visible in the types of specialty services and support provided through RCMP Aboriginal policing services across the country.

The National Youth Strategy is one of our strategic objectives. In 1999, the senior executive committee of the RCMP identified youth as a strategic priority. The objectives are quite straightforward. We aim to deal effectively with youth who do offend and to reduce youth crime and victimization. We focus on crime prevention through social development. Community partnerships are an important element of this work, as is youth engagement.

Le service des Affaires correctionnelles autochtones établira un projet pilote consistant à travailler avec des enfants et des familles de délinquants autochtones dans un centre urbain. Ce projet, qui commencera alors que le délinquant est en prison et continuera après sa remise en liberté, a pour but d'aider les familles de délinquants à forger un environnement communautaire positif et à miser sur les progrès effectués par les délinquants lors de leur incarcération, pour bâtir quelque chose de solide. Nous évaluerons et mettrons par écrit les leçons apprises au cours de ce projet pour que tous puissent en profiter.

Ma collègue de la GRC va maintenant dire quelques mots.

Mme Dorothy Ahlgren Franklin, officier responsable, Stratégie nationale de la jeunesse, Gendarmerie royale du Canada: Honorables sénateurs, le chef de police Zaccardelli a effectué un geste clair d'engagement organisationnel envers la jeunesse par le biais d'un processus de planification stratégique au sein de notre organisme. La jeunesse représente une des priorités stratégiques de la GRC et elle est la cible de nos efforts visant à atteindre notre objectif stratégique global qui est de contribuer à ce que les Canadiens, leurs maisons et leurs communautés soient en sécurité.

En ce qui concerne la jeunesse, nous nous concentrons sur les causes fondamentales du crime et du comportement criminel. Nous mettons l'accent sur les partenariats avec les communautés. Comme Mme Burr nous l'a signalé, beaucoup de ces problèmes ne sont pas uniquement des problèmes liés aux services de police, mais ils concernent toute la communauté. En adoptant cette approche globale, nous travaillons aussi délibérément pour élaborer des mesures de prévention et favoriser le principe de justice réparatrice.

La justice alternative, ou réparatrice, est une autre des priorités stratégiques de notre organisme qui est liée étroitement aux objectifs de notre stratégie sur la jeunesse dont je parlerai plus en détail.

Nous avons un engagement permanent envers le peuple autochtone du Canada, avec lequel nous partageons un patrimoine ancien et solide. Notamment au cours des 10 dernières années, nous avons enrichi cet héritage en exprimant notre attachement à celui-ci et en élaborant des projets en matière de services de police autochtones. Nous avons une relation unique avec les peuples des Premières nations et cette relation est manifeste dans les types de services et de soutiens spécialisés offerts par l'entremise des services de police autochtones de la GRC à travers le pays.

La Stratégie nationale de la jeunesse est un autre de nos objectifs stratégiques. En 1999, le comité de la haute direction de la GRC a identifié la jeunesse comme une priorité stratégique. Les objectifs sont assez simples: nous visons à prendre des mesures efficaces concernant les jeunes qui contreviennent à la loi et à réduire la criminalité chez les jeunes et le phénomène de victimisation. Pour ce faire, nous insistons sur la prévention du crime à travers le développement social. À cette fin, la création de partenariats communautaires et l'engagement de la jeunesse sont des éléments importants de notre travail.

We know that we have a key role as police officers in youth justice issues. Police are often the first point of contact with a young person and the justice system. That role is pivotal. In the context of youth justice renewal, we clearly have the opportunity for a renewed effort with youth.

The emphasis in our organization is on activities and actions that are sustainable. Ms Burr mentioned that one-off measures do not work and that what we are looking for is a sustained approach.

It is also important that we measure what we do. In that respect, two of our divisions, "L" Division in P.E.I. and "M" Division in Yukon, have identified themselves as pilot divisions under the youth strategy, in which case they will be carefully documenting the achievements that are made in the well-being of youth in those communities.

At headquarters, the National Aboriginal Policing Services is the policy centre for the delivery of RCMP Aboriginal policing services across Canada.

Following a national review in the year 2000, we developed a strategic plan called "Breaking Trail." The first part of the plan is strengthening the profile of Aboriginal policing within and outside of our own organization; the second is building service capacity to ensure that services are aligned with community needs. Our consultations in the context of that review clearly indicated the expectation of our clientele that we focus on youth. That was a clear message. Given the demographics that we have heard about already in terms of the Aboriginal population, this is very significant for us.

We have a slide that relates to RCMP clients. I shall not repeat the demographic information that has been provided by Ms Burr this morning. However, this segment is the fastest growing sector of the Canadian population, with almost 50 per cent of this population under the age of 25. That is significant for police because this is the age group in which young people come into contact with the police.

A slide from Statistics Canada illustrates that the Aboriginal population is younger and growing more rapidly than the non-Aboriginal population.

I understand that the focus of this committee's deliberations is urban Aboriginal youth. For the most part, the Royal Canadian Mounted Police serve Aboriginal people in rural areas rather than in large urban centres, as we are not the police of jurisdiction in many of those urban centres where there is a high Aboriginal population.

Nous savons qu'en tant qu'agents de police, nous avons un rôle clé à jouer dans les problèmes de justice concernant les jeunes. Les membres du corps policier représentent souvent le premier contact entre un jeune et le système de justice. Ce rôle est essentiel et, dans le contexte du renouvellement du système de justice applicable aux jeunes, nous avons clairement la possibilité de faire des efforts supplémentaires pour améliorer ce premier contact avec les jeunes.

Notre organisme accorde de l'importance aux activités et aux mesures durables. Mme Burr a mentionné que les mesures ponctuelles ne fonctionnent pas et qu'il faut mettre sur pied une approche durable.

Il est également important que nous évaluions ce que nous entreprenons. À ce sujet, deux de nos divisions, la division «L» de l'Île-du-Prince-Édouard et la division «M» du Yukon se sont identifiées comme étant des divisions pilotes au sein de la Stratégie de la jeunesse et documenteront avec soin les réussites accomplies relatives au bien-être des jeunes de ces communautés.

À la direction générale, les Services nationaux de police autochtones constituent le centre de décision en ce qui concerne la prestation des services de police autochtones de la GRC à travers le Canada.

Suivant les résultats d'une étude effectuée à l'échelle nationale en l'an 2000, nous avons élaboré un plan stratégique appelé «Breaking Trail». La première partie de ce plan consiste à renforcer le profil des services de police autochtones à l'intérieur et à l'extérieur de notre propre organisme. La deuxième partie met l'accent sur la création d'une fonction de service afin d'assurer que les services correspondent aux besoins de la communauté. Les consultations que nous avons eues dans le contexte de cette étude ont clairement fait ressortir les attentes de notre clientèle par rapport à la jeunesse. Le message à ce sujet était tout à fait clair et, étant donné les données démographiques que nous avons déjà eu l'occasion de mentionner concernant la population autochtone, ces résultats sont très révélateurs.

Cette diapositive concerne les clients de la GRC. Je ne répéterai pas l'information démographique qui a été fournie par Mme Burr ce matin, mais je soulignerai que ce secteur de la population est celui qui grossit le plus au Canada, avec près de 50 p. 100 de ses membres ayant moins de 25 ans. Ce pourcentage est significatif pour la police, parce que ce groupe d'âge est précisément celui où les jeunes entrent en contact avec la force policière.

Une diapositive de Statistiques Canada montre que la population autochtone est plus jeune et croît plus rapidement que la population non autochtone.

Je suis consciente que la jeunesse autochtone urbaine est au centre des délibérations de ce comité. Dans l'ensemble, la Gendarmerie royale du Canada est au service des Autochtones des régions rurales, plutôt que de ceux des centres urbains, puisqu'elle ne détient pas le pouvoir d'exercer ses compétences policières dans la plupart des zones urbaines où se trouve une grande partie de la population autochtone.

The issue of movement from one community to another is an extremely significant one. The way we are working within our jurisdictions is in close liaison with the police of local jurisdiction in an urban setting.

On the subject of our operating environment, we are certainly aware of the demographic realities, the population boom, the over-representation of Aboriginal people in the corrections system and the commitments made in the 2001 Speech from the Throne to reduce the percentage of Aboriginal people incarcerated to that of the Canadian average within a generation.

We know that our communities are very much affected by serious health issues. The suicide rates that are so high for Aboriginal youth, aged 15 to 24, are three to seven times higher than the national average.

Fetal alcohol syndrome and effects, as well as other neurological conditions that are the result of prenatal alcohol, affect our communities. There have been many estimates of numbers, some which indicate that as high as 40 per cent of the adult population are affected. Certain studies show that up to 30 per cent of expectant mothers consume significant amounts of alcohol while pregnant. This is a very serious issue for us, from both the prevention perspective and the law enforcement perspective.

There are high levels of communicable diseases such as tuberculosis, hepatitis, diabetes, cancer, cardiovascular disease and HIV-AIDS.

With regard to employment challenges, the RCMP has some measures in place aimed at offering employment opportunities for Aboriginal youth.

The approach we are taking in our communities is multi-faceted and is based on broad community partnerships. Those partnerships are apparent not only at headquarters here in Ottawa but also at the divisional headquarters located in urban centres in the provinces, as well as at the community level. We are very much stressing partnership. At the divisional headquarters level in the provinces, we work to facilitate these extensive urban, rural and provincial partnerships.

There are some specific youth initiatives that may be of interest to you. In the area of health, one of the novel approaches we have used is a program called "White Stone." It comes from the Ojibwa concept of one who teaches others how to grow old. Young participants in this program gave it its name.

White Stone is a suicide prevention training program based on peer helping principles. It represents a partnership between the RCMP and Suicide Prevention Training Programs, SPTP, a non-profit arm of the Canadian Mental Health Association. The program has two components: teaching young adults and community caregivers about suicide prevention, and training them to present suicide education workshops to youth in their home communities.

Le problème de déplacement d'une communauté à une autre est extrêmement important et, pour cette raison, nous travaillons dans nos zones de compétences géographiques en liaison étroite avec la police des autorités locales des milieux urbains.

En ce qui concerne notre contexte opérationnel, nous sommes sans aucun doute au courant des réalités démographiques, du boom de population, de la surreprésentation des Autochtones en milieu correctionnel et des engagements pris lors du discours du Trône de 2001 pour ramener, en moins d'une génération, le pourcentage des Autochtones incarcérés au niveau de la moyenne canadienne.

Nous savons que nos collectivités sont particulièrement touchées par de graves problèmes de santé. Les taux de suicide qui sont tellement élevés pour les jeunes Autochtones entre 15 et 24 ans sont trois à sept fois supérieurs à la moyenne nationale.

Le syndrome d'alcoolisation fœtale et ses effets, ainsi que d'autres problèmes neurologiques résultant de la présence d'alcool dans le sang au stade prénatal touchent gravement nos communautés. Plusieurs estimations ont été faites, dont certaines indiquent que près de 40 p. 100 de la population adulte est touchée. Certaines études montrent que jusqu'à 30 p. 100 des femmes enceintes consomment des quantités d'alcool importantes. Ce problème est très grave pour nous, autant sous l'angle de la prévention que sous celui de la répression criminelle.

Dans cette population, il existe également des niveaux élevés de maladies transmissibles et autres comme la tuberculose, l'hépatite, le diabète, le cancer, les maladies cardiovasculaires et le VIH-sida.

En matière d'emploi, la GRC a mis sur pied certaines mesures qui visent à élargir les perspectives d'emploi des jeunes Autochtones.

L'approche que nous adoptons au sein de nos communautés est polyvalente et se base sur la création de larges partenariats communautaires. Ces partenariats ne se limitent pas seulement à la Direction générale ici à Ottawa, mais sont aussi rencontrés dans les quartiers divisionnaires des centres urbains des provinces et au niveau des communautés. Comme vous pouvez le remarquer, nous insistons beaucoup sur les partenariats. Ainsi, au niveau des quartiers généraux divisionnaires des provinces, nous œuvrons pour encourager les partenariats de grande envergure entre les communautés urbaines, rurales et provinciales.

Il existe certaines initiatives particulières s'adressant aux jeunes qui peuvent vous intéresser. Dans le domaine de la santé, une des nouvelles approches que nous avons utilisées est un programme appelé «White Stone». Ce nom provient d'un concept ojibwa qui veut dire «quelqu'un qui apprend aux autres à vieillir». Ce sont les jeunes participants qui ont choisi ce nom.

«White Stone» est un programme de formation préventif contre le suicide qui repose sur des principes d'entraide avec les pairs. Il représente un partenariat entre la GRC et les Programmes de formation en prévention du suicide (ou PFPS), représentant une branche à but non lucratif de l'Association canadienne pour la santé mentale. Le programme est divisé en deux parties: d'une part, on enseigne aux jeunes adultes et aux personnes prestataires de soins communautaires les principes de

The youth education sessions are intended to be presented to youth over the age of 16 who are not known to be at risk for suicide. In other words, we are looking for leaders in the Aboriginal youth population. The participants in the White Stone program are Aboriginal and Inuit youth aged 18 to 25. We have been conducting this program for about a year and a half and will be evaluating its outcomes. Initial indications by participants are that the opportunity to share stories and gather strength from each other as they work in their own communities is extremely important.

According to the World Health Organization, fetal alcohol syndrome is the leading known cause of mental retardation in western civilization, and it is 100 per cent preventable. As I mentioned earlier, estimates of the numbers of people involved in the criminal justice system affected by prenatal consumption of alcohol range quite widely. Cases are often not diagnosed.

We do know that the communities in which we serve, many of which are rural or remote communities, are affected. Our members need to be very aware of the implications of this for our clients.

We are very cognizant, for example, of the *Leonard Martin* case in Manitoba last year. In that case, the judge said that "moral culpability must be judged in light of his abilities and intellectual impairment." That clearly has implications for how the police conduct their work. It may be that adjustments must be made in the way we take statements. Perhaps statements should be videotaped. There is a need to guide these individuals through the courtroom procedure. They may need to be released into the care of a guardian. These are all issues we are exploring in the context of how to serve clients, be they witnesses, victims or suspects. How is a police organization to react appropriately to these individuals?

In the area of substance abuse, the RCMP has a long history of providing substance abuse prevention programs to young people. I will mention two briefly. One is the Aboriginal Shield Program developed a number of years ago for Cree and other Prairie cultures. It is not appropriate for other Aboriginal groups, and we have had to be cognizant of that. Elders in the community want these programs to be culturally sensitive. Sometimes they are sensitive to one group but not to another. We cannot make assumptions about the transferability of a particular program.

prévention du suicide; de l'autre, on les forme pour qu'ils puissent organiser des ateliers éducatifs sur le suicide, destinés aux jeunes dans leur communauté.

Les ateliers éducatifs sont destinés à être présentés aux jeunes de plus de 16 ans qui ne sont pas considérés comme une population à risque en ce qui concerne le suicide. En d'autres termes, nous sommes à la recherche de chefs de file parmi la population des jeunes Autochtones. Les participants au programme «White Stone» sont des Autochtones et des Inuits âgés entre 18 et 25 ans. Ce programme dure depuis environ un an et demi et nous commencerons bientôt à en évaluer les résultats. Les premières indications données par les participants nous révèlent que la possibilité de partager ses expériences et de reprendre de l'assurance en œuvrant les uns avec les autres au sein des communautés respectives est très importante.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, le syndrome d'alcoolisation fœtale est la première cause connue de déficience mentale du monde occidental et pourtant, c'est un fléau qu'il est possible d'éviter à 100 p. 100. Comme je l'ai déjà mentionné, le nombre de personnes qui ont affaire au système de justice pénale et qui ont été touchées par la consommation prénatale d'alcool est assez considérable. Malheureusement, les cas ne sont pas souvent diagnostiqués.

Nous savons que les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos fonctions, dont beaucoup sont rurales et éloignées, sont touchées. Les membres des services de police doivent être sensibilisés aux conséquences de cette maladie sur nos clients.

Le cas *Leonard Martin* au Manitoba l'année dernière est, par exemple, très présent dans nos esprits. Dans ce cas, le juge a déclaré que la culpabilité morale de l'inculpé devait être évaluée à la lumière de ses capacités amoindries et de son affaiblissement intellectuel. Ce jugement a manifestement de sérieuses répercussions sur la façon dont la police effectue son travail et il peut être nécessaire de changer la manière dont nous recueillons les déclarations. Ainsi, il serait peut-être bon de considérer l'enregistrement des témoignages sur bande vidéo. De plus, ces individus ont besoin d'être éclairés sur la procédure de la salle d'audience et ils ont peut-être besoin d'être confiés aux soins d'un tuteur. Toutes ces considérations doivent être prises en compte afin que la police puisse mieux servir ses clients, qu'ils soient des témoins, des victimes ou des suspects. Quelle est la manière appropriée pour un organisme policier de réagir vis-à-vis de tels individus?

Dans le domaine de la toxicomanie, la GRC offre depuis longtemps aux jeunes des programmes de prévention. J'aimerais en mentionner deux brièvement. Le premier s'appelle «Notre bouclier» pour les jeunes autochtones et a été mis au point, il y a quelques années, pour les jeunes Cris et les autres bandes des Prairies. Ce programme n'est pas approprié aux autres groupes autochtones et nous avons dû en tenir compte. Les Aînés de la communauté souhaitent que ces programmes soient adaptés aux différences culturelles. Parfois, il arrive que certains programmes soient appropriés à une culture, mais pas à une autre et il nous est difficile de faire des suppositions sur la transférabilité d'un programme particulier.

DARE is another program being used now, particularly in British Columbia, with Aboriginal youth. It is a fairly general program and is very popular with police. You have probably read about it in the newspaper. There is considerable discussion around whether the program is effective. Many Aboriginal communities like this program because it is culturally neutral. Discussion with community members indicates that the program is seen to provide a solid basis upon which a culturally specific overlay can be appropriate. We have Aboriginal personnel trained to teach Aboriginal youth in northern British Columbia. We currently have five officers using that program.

Sexual exploitation is another key issue for us. It is an important area within the National Youth Strategy because it affects Aboriginal youth in a very particular way. It is very important that police perceive youth in the sex trade as sexually exploited youth as opposed to youth prostitutes, for example. I signal that to emphasize the focus we are placing on this issue within our organization. Within the issue of sexual exploitation, we are working on a wide range of issues, such as intelligence gathering and sharing, investigations, awareness and prevention.

We were one of the sponsors of the pivotal conference *Out of the Shadows*, the first international summit of sexually exploited youth, in Victoria, in 1998, organized by Senator Pearson and Cherry Kingsley. While we were not the leaders in this, we were one of the partners, and we have followed the developments of that work very closely. We know that there are many manifestations of sexual exploitation. We have learned this from the Save the Children Canada project "Sacred Lives: Canadian Aboriginal Children and Youth Speak Out About Sexual Exploitation," about children who often gravitate to an urban setting from their rural environment.

We know that youth exchange sex for food, shelter, drugs, approval or a sense of safety and security. Youth from small communities and reserves run away to the city, and they are vulnerable. Estimates are that about 8 per cent of runaways or missing children in Canada are Aboriginal.

One location in which this is particularly evident is Whitehorse. I want to say a few words about the Whitehorse Homelessness Initiative. The RCMP is working in a very broad-based partnership with other community members to address the root causes of homelessness in that city. The implications for youth are very significant. We are providing financial support and expertise to programs and projects in Whitehorse aimed at the needs of children, youth and their families where homelessness is an issue.

Le PSED est un programme de sensibilisation aux effets de la drogue qui est utilisé surtout en Colombie-Britannique et qui s'adresse à la jeunesse autochtone. C'est un programme à caractère général qui est très populaire auprès de la police. Vous en avez sûrement entendu parler dans les journaux, car son efficacité fait l'objet de nombreuses discussions. De nombreuses communautés autochtones apprécient ce programme parce qu'il est neutre et s'adapte à toutes les cultures. Elles jugent qu'il est en mesure d'offrir une base solide sur laquelle il est possible de superposer des notions qui conviennent aux différentes cultures autochtones. Certains membres de notre personnel autochtone ont été formés pour enseigner aux jeunes Autochtones dans le nord de la Colombie-Britannique. Actuellement, cinq de nos policiers utilisent ce programme.

Un autre problème majeur est l'exploitation sexuelle. C'est un domaine important dans le cadre de la Stratégie nationale de la jeunesse, parce qu'il touche la jeunesse autochtone de façon très particulière. Il est essentiel que la police reconnaisse les jeunes exploités sexuellement sur le marché de l'industrie du sexe par opposition aux jeunes prostitués, par exemple. J'insiste sur ce point pour que vous compreniez l'importance que notre organisme accorde à ce problème. Sur le sujet de l'exploitation sexuelle, nous travaillons sur toute une série de considérations connexes comme le recueil et le partage de l'information, les enquêtes, la sensibilisation et la prévention.

Nous étions l'un des parrains de la conférence clé intitulée *Sortir de l'ombre*, premier sommet international contre l'exploitation sexuelle des jeunes qui s'est tenu à Victoria en 1998 et qui a été organisé par le sénateur Pearson et Cherry Kingsley. Bien que nous n'agissions pas en tant que leader, mais en tant que partenaire, nous avons suivi l'évolution de ce travail de très près. Nous savons que l'exploitation sexuelle se manifeste sous de nombreux aspects, comme le révèle le projet d'Aide à l'enfance — Canada intitulé «Des vies sacrées: des enfants et des jeunes Autochtones parlent de l'exploitation sexuelle», qui traite des enfants qui sont attirés par les milieux urbains et quittent leur milieu rural.

Nous savons que des jeunes vendent leur corps en échange de nourriture, d'un abri, de drogues, d'un signe approbateur ou d'un sentiment de sécurité. Les jeunes qui s'enfuient de leur petite communauté rurale ou de leur réserve pour aller à la ville sont vulnérables. On estime qu'environ 8 p. 100 des fugueurs ou des enfants disparus au Canada sont des Autochtones.

Un endroit où cette tendance est particulièrement manifeste est Whitehorse. J'aimerais dire quelques mots au sujet de l'Initiative pour les sans-abri de Whitehorse. La GRC œuvre au sein d'un partenariat très large avec d'autres membres de la communauté pour examiner les causes profondes du phénomène des sans-abri dans cette ville. Les répercussions sur les jeunes sont très sérieuses. Nous offrons un appui financier, ainsi que nos compétences spécialisées pour la création de programmes et de projets à Whitehorse qui visent à satisfaire les besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles confrontés au problème.

This work is demonstrating to our members the need for a longer-term perspective of the interventions. There is no quick fix. In many communities we are looking at an effort that will be sustainable.

The specific project with which we are involved in Whitehorse is the Whole Child Project. This project provides support services to children and their families after-hours. These families are homeless, either absolutely or relatively, and the police volunteer in the evenings. They provide transportation to the families and are building a trusting relationship between the police and Aboriginal peoples, which is very important.

Another project in which we are involved is the Aboriginal Cities Project, about which this committee has heard earlier from the Department of Justice. We are participating in the Winnipeg project where we are partnering with the Winnipeg police services and other service providers to identify the services that are available to Aboriginal youth and to identify the gaps. This approach is aimed at providing a continuum of support to Aboriginal youth who may be vulnerable to victimization and criminal activity when they move to the city.

Much of our work in the area of victimization is aimed at youth. I will mention here the family violence initiative, a federal initiative under which the RCMP receives funding. We focus our efforts in the areas of victim issues, relationship violence prevention, and sexual assault investigations. For the most part, the outcomes are workshops or training opportunities and the development of educational materials, not just for our own members but for community members as well.

We also have a very active partnership with the Aboriginal Nurses Association of Canada. We formed this partnership in 1999 because we recognized the serious impact of family violence in Aboriginal communities, and the impact not only on women but also on children. We are very conscious of the cyclical effect of witnessing violence and then being a part of family violence as a perpetrator.

In November 2001, and again just earlier this month, we held national consultations with elders and Aboriginal frontline service providers and are developing a national action plan to address family violence in Canadian Aboriginal communities. This will complement the federal government's Family Violence Initiative, which at this time does not include Aboriginal peoples.

We have also partnered with DIAND and Status of Women to fund a national circle against family violence. This is made up of Aboriginal executive directors of transition homes and second-stage housing, both on- and off-reserve in Canada. We were aware from a 1999 meeting that service providers had no mechanism for sharing information among themselves.

Ce travail met en évidence le besoin d'une perspective à plus longue échéance des interventions. Il n'y a pas de solution miracle pour les problèmes de la plupart de ces communautés; il faut au contraire prendre des mesures qui seront durables.

Le projet auquel nous participons actuellement à Whitehorse est le «Whole Child Project». Ce projet apporte des services de soutien aux enfants et à leurs familles après les heures de travail. Ces familles sont sans abri, soit complètement, soit partiellement, et la police se rend bénévolement auprès d'elles le soir. Elle leur offre un moyen de transport et s'emploie à bâtir une relation basée sur la confiance avec les peuples autochtones, ce qui est très important.

Nous participons également à un autre projet qui s'appelle «Aboriginal Cities Project», dont vous avez entendu parler par le ministère de la Justice. Nous prenons part au projet de Winnipeg en tant que partenaires des services de police de Winnipeg et d'autres prestataires de services afin d'identifier les services qui sont à la disposition des jeunes Autochtones et de définir les lacunes. Cette approche vise à offrir un soutien continu à la jeunesse autochtone qui peut être confronté à la victimisation et s'engager dans des activités criminelles lorsqu'elle se retrouve dans un milieu urbain.

Une grande part de notre travail en matière de victimisation concerne la jeunesse. Je tiens à signaler l'Initiative de lutte contre la violence familiale lancée par le gouvernement fédéral et pour laquelle la GRC reçoit des fonds. Nous concentrons nos efforts dans les domaines suivants: le problème de la victimisation, les relations et la prévention de la violence, et les enquêtes sur l'agression sexuelle. Dans l'ensemble, nous réussissons à mettre sur pied des ateliers ou des possibilités de formation et à développer du matériel didactique pour nos membres et pour les membres de la communauté.

Nous avons également établi un partenariat très actif avec l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada. Ce partenariat, créé en 1999, a été mis en place, suite à la prise de conscience de l'impact grave de la violence familiale au sein des collectivités autochtones et de ses répercussions non seulement sur les femmes, mais aussi sur les enfants. Nous avons conscience de l'effet cyclique de la violence: les personnes qui sont témoins d'actes violents deviennent des agresseurs commettant, à leur tour, des actes de violence familiale.

En novembre 2001 et à nouveau plus tôt ce mois-ci, nous avons organisé des consultations nationales avec des aînés et des prestataires de services autochtones de première ligne et nous mettons en œuvre un plan d'action national visant à s'attaquer à la violence familiale au sein des collectivités autochtones canadiennes. Ce plan complétera l'Initiative de lutte contre la violence familiale du gouvernement fédéral, lequel n'inclut pas encore les peuples autochtones.

Nous nous sommes également associés avec le MAINC et Situation de la femme pour financer un cercle national de lutte contre la violence familiale. Ce cercle comprend les directeurs administratifs autochtones des maisons de transition et de seconde étape se trouvant dans les réserves ou à l'extérieur des réserves au Canada. Nous avons appris lors d'une réunion tenue

Therefore, we have supported the development of this national circle. As I said, this is being funded by DIAND and we are participating in that process. We have a very good working relationship with this organization. That is key, because these are frontline service providers who, in the community, have a very close working relationship with the police. It is a relationship we want to strengthen.

Kristine Burr has mentioned the impact of gang activity on youth, whether in an urban or rural setting. Therefore, I will limit my remarks to say that, in Winnipeg, our members in "D" Division are members of the gang awareness unit in Winnipeg that is working closely with other agencies to share information about gangs and to work on prevention.

The RCMP has a long history of employing Aboriginal people. The Aboriginal Cadet Development Program is a very successful youth recruitment program. This permits Aboriginal youth who do not initially meet RCMP basic entrance requirements a maximum of two years to address identified shortcomings so that they are able to come into the RCMP at the same level as other candidates. It is a tripartite funding arrangement among HRDC, the RCMP and the province or territory where the program occurs. The individuals who are involved in this program undergo a three-week assessment at the RCMP Training Academy in Regina.

Over the last seven years, the Aboriginal Cadet Development Program has helped over 200 Aboriginal youth become regular members of the RCMP. We consider this a very impressive success. All of the 337 young people who have participated, not all of whom have become regular members, have benefited from this experience and the upgrading of their skills. Many have continued with their education and have obtained permanent employment in similar fields.

In October 2001, the Aboriginal Cadet Development Program was one of 15 international semi-finalists from over 280 entries to receive the Webber Seavey Award for Excellence in Policing from the International Association of Chiefs of Police.

Another program I should like to mention is the Aboriginal Youth Training Program, the AYTP, a program that provides Aboriginal young people with 17 weeks of summer employment, including three weeks of training at RCMP Training Academy. When they return to their detachments near their homes, the students work under the direct supervision and guidance of a regular member of the RCMP. This is a funding partnership with Indian and Northern Affairs Canada. In the past two years, 52 young people have participated in the program, now including Nunavut.

Just to change the focus a little, our own organization is committed to continuous learning. One of the issues we are focused on is that of racial tolerance and racism. I have highlighted here several of the areas in which we are putting

en 1999 que les prestataires de services ne possédaient pas de mécanisme de partage de l'information entre eux. C'est pourquoi nous avons apporté notre appui à l'élaboration de ce cercle national qui est, comme je l'ai dit, financé par le MAINC et auquel nous participons. Nous avons su développer d'excellentes relations de travail avec cet organisme et nous voulons les consolider. En effet, cet organisme joue un rôle essentiel, puisqu'il regroupe des prestataires de services autochtones de première ligne qui, dans la communauté, ont des relations de travail très étroites avec la police.

Kristine Burr ayant déjà mentionné l'impact des activités des bandes sur la jeunesse, que ce soit dans un milieu urbain ou un cadre rural. J'ajouterai simplement qu'à Winnipeg, nos membres de la division «D» font partie du groupe de sensibilisation aux bandes qui travaille de très près avec d'autres agences afin de partager l'information sur les bandes et d'intensifier la prévention.

La GRC emploie des Autochtones depuis longtemps. Le Programme de valorisation des cadets autochtones est un programme de recrutement des jeunes couronné de succès. Il permet aux jeunes Autochtones, qui ne satisfont pas d'entrée aux conditions d'admission de base de la GRC, d'accumuler le savoir requis pendant un maximum de deux ans afin de combler leurs lacunes et de pouvoir se joindre à la GRC au même niveau que les autres candidats. Ce programme est financé par 3 groupes: le DRHC, la GRC et la province ou le territoire où le programme a été mis en place. Les personnes qui participent à ce programme doivent subir une évaluation de trois semaines à l'École de la GRC à Regina.

Au cours des sept dernières années, ce programme a aidé plus de 200 jeunes Autochtones à devenir des membres réguliers de la GRC, ce que nous considérons comme une très grande réussite. Les 337 jeunes qui ont pris part à la formation, mais qui ne sont pas tous devenus des membres réguliers de la GRC, ont vraiment profité de cette expérience et amélioré leurs aptitudes. Plusieurs d'entre eux ont poursuivi leurs études et obtenu un emploi permanent dans des domaines équivalents.

En octobre 2001, le Programme de valorisation des cadets autochtones était l'un des 15 semi-finalistes au niveau international sur 280 participants à recevoir le prix d'excellence Webber Seavey en matière de services de police, décerné par l'Association internationale des chefs de police.

J'aimerais mentionner un autre programme, le Programme de formation des jeunes Autochtones, le PFJA, qui offre aux jeunes Autochtones un emploi d'été de 17 semaines, y compris trois semaines de formation à l'École de la GRC. Lorsqu'ils retournent à leur détachement près de chez eux, les étudiants travaillent sous la supervision directe et l'encadrement d'un membre régulier de la GRC. Ce programme est financé en partenariat avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Au cours des deux dernières années, 52 jeunes gens ont participé au programme, qui inclut maintenant le territoire du Nunavut.

Juste pour changer légèrement de sujet, je voudrais vous dire que notre organisme est engagé dans la formation continue. Un des points sur lequel nous insistons est la tolérance raciale et la lutte contre le racisme. J'ai mis en évidence ici plusieurs des

our efforts. First, the Commissioner's National Aboriginal Advisory Committee, CNAAC, is comprised of 13 Aboriginal people who meet with the RCMP commissioner and senior management twice a year. The committee provides the commissioner with strategic advice and a cultural perspective on matters related to service delivery. The committee acts as a watchdog and brings regional issues to the attention of the commissioner. CNAAC is particularly interested in racism and, as a group, has facilitated ongoing dialogue and strategies to combat inherent racism within the organization. The committee also, I might add, has a particular interest in our youth strategy and has been very helpful in guiding our work in that area, particularly in the area of youth engagement.

Another area of learning for our members is Aboriginal Perceptions Training. This is a partnership between the RCMP and the Aboriginal Justice Learning Network in the form of a secondment. We have one individual dedicated to this. She provides training to the RCMP, to communities and to other government departments in both Aboriginal perceptions and restorative justice.

At the RCMP Training Academy, we have a problem-solving model of training that invites young recruits to do thinking around their work, to look for community partnerships and to look for solutions designed for the problem at hand. A particular training program offered there is the Canadian Law Enforcement Training Unit, CLET. It is offered at the RCMP Training Academy not only to RCMP cadets but also to other government departments that have ongoing work with Aboriginal communities — for example, Fisheries and Oceans and Parks Canada. We are able to provide this opportunity for insights into the complexities of Aboriginal communities and the factors that contribute to societal change in those communities. We do so using a scenario-based learning method that promotes sensitization to Aboriginal people and their beliefs.

Finally, in the area of continuous learning, I will go back to the area of youth because for us a major focus at the moment is preparing our members to play their appropriate role under youth criminal justice renewal. Certainly with the anticipated passage of the proposed Youth Criminal Justice Act, we are devoting much of our efforts right now to preparing information and learning resources for our members in how they behave pursuant to this proposed legislation, in which the police have such a significant role. The proposed legislation places a strong emphasis on that initial point of contact between the young person and the police. It requires that the police officer consider the use of extrajudicial measures. It calls for culturally appropriate measures for youth.

champs d'intérêt sur lesquels nous concentrons nos efforts. Tout d'abord, le Comité consultatif national du Commissaire sur les Autochtones, ou CCNCA, qui comprend 13 peuples autochtones, se réunit avec le chef de police et la direction générale de la GRC deux fois par année. Le comité apporte au chef de police des conseils stratégiques et une perspective culturelle sur des sujets qui portent sur la prestation de services. Le comité agit en tant qu'organe de surveillance et porte les questions régionales à l'attention du chef de police. Le CCNCA s'intéresse particulièrement aux problèmes de racisme et, en tant que groupe, a encouragé un dialogue continu et contribué à la création de stratégies de lutte contre le racisme inhérent au sein de l'organisme. Le comité s'intéresse également à notre Stratégie Jeunesse et nous a apporté une aide précieuse en nous guidant dans notre travail, notamment pour ce qui a trait à l'engagement de la jeunesse.

L'apprentissage de nos membres se poursuit avec le programme de formation Perceptions autochtones (ou Aboriginal Perceptions Training). Ce programme constitue un partenariat entre la GRC et le Réseau de la justice autochtone sous forme de détachement. Nous avons une personne qui se consacre à ce programme: elle offre des stages de formation aux membres de la GRC, aux communautés et aux autres ministères gouvernementaux à la fois sur les perceptions autochtones et sur la justice réparatrice.

À l'École de la GRC, nous offrons une formation basée sur le modèle de résolution de problème qui consiste à inviter de jeunes recrues à réfléchir, à rechercher des partenariats communautaires et à chercher des solutions pour résoudre un problème précis. Un programme de formation spécifique qui est offert par l'École de la GRC est l'Unité de formation policière canadienne. Ce programme de formation ne s'adresse pas seulement aux cadets de la GRC, mais également aux autres ministères gouvernementaux qui œuvrent de façon permanente au sein des communautés autochtones, par exemple le ministère des Pêches et des Océans et Parcs Canada. Nous sommes en mesure d'offrir cet aperçu de la complexité des communautés autochtones et des facteurs qui contribuent aux changements sociaux qui y surviennent, par le biais d'une méthode d'apprentissage axée sur la création de scénarios qui encouragent la sensibilisation des gens aux peuples autochtones et à leurs croyances.

Enfin, pour ce qui a trait à la formation continue et aux jeunes, je reviendrai au domaine de la jeunesse car, en ce moment, nous concentrons nos efforts pour préparer nos membres à jouer leur rôle dans le cadre de l'Initiative de renouvellement du système de justice pénale pour les jeunes. En prévision de l'adoption de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, nous consacrons actuellement une grande partie de nos efforts à préparer de l'information et des ressources éducatives pour nos membres de façon à pouvoir réagir conformément à ce projet de loi, dans lequel la police joue un rôle si important. Le projet de loi met particulièrement l'accent sur le point de contact initial entre l'adolescent et la police. Le policier se doit de considérer l'utilisation de mesures extrajudiciaires adaptées à la culture de l'adolescent.

The police will have a role in conferencing, either pre-charge or at other stages, and again the knowledge and the cultural needs of the community are very significant. We have developed a learning plan that has two components: an orientation on the general principles of the legislation and training specific to the provisions of the legislation. A part of that learning component is dealing with FAS-FAE — in other words, how our members interact with people and what they need to know if a client is suspected to be affected by alcohol.

We are very much focused on restorative justice. We have, within the RCMP, the Community Justice Forum as the model we are using. We are continuing to train our members and other community partners in the Community Justice Forum and the role of the facilitator. It is a safe and controlled setting in which an offender, a victim and supporters are brought together with a trained facilitator to discuss the offence, its effects, and to decide how to right the wrong. Initial indications are that it is very successful with young people who come into contact with the law, and particularly with Aboriginal communities.

Finally, in closing, as the first point of contact for many Aboriginal youth, we are very aware that the RCMP has a key role to play in creating innovative solutions to many of the youth services delivery challenges. As an organization, we are committed to championing youth issues for the next four years, and this has been articulated by our commissioner and is well-understood throughout our organization.

I appreciate this opportunity to share our vision for our work with youth with you, and we look forward to our continuing partnership within the portfolio for this important work.

The Chairman: The Metis are conspicuous by their absence in your presentation. The Metis represent a large portion of the inmate population within the penitentiaries and within the jail system. That concerns me.

Ms Franklin, you forgot to mention the Aboriginal advisory committees for all the divisions in Canada, which are very important. In Alberta, I am fortunate to have been a member of that advisory committee for many years. We also have something very interesting in Alberta in “K” Division. I do not know if you have something similar across the country. I am a shadow elder for some of our detachments in the northern part of Alberta, and I think that is very important in assisting the members not only to understand the communities but to also support the members in a number of very confusing and tragic situations that they face. That is something that is very important and must be addressed.

La police aura un rôle dans les discussions avec les suspects, que ce soit avant l’inculpation ou à d’autres étapes du processus, et là encore, le besoin de connaître la culture de la communauté est primordial. Nous avons élaboré un plan d’apprentissage qui comporte deux parties: une partie qui décrit les principes généraux de la loi et une partie de formation spécifique sur ses dispositions. Une partie de la composante d’apprentissage consiste à envisager le syndrome et les effets de l’alcoolisme fœtal. Autrement dit, elle enseigne à nos membres comment interagir avec les gens et comment agir si un client est soupçonné d’être sous l’effet de l’alcool.

Parlons maintenant de la justice réparatrice qui nous intéresse particulièrement. La GRC est dotée du mécanisme de justice communautaire que nous utilisons comme modèle. Nous continuons à former nos membres et nos autres partenaires de la communauté au mécanisme de justice communautaire et au rôle de facilitateur. Il s’agit d’un cadre sécuritaire et contrôlé par un facilitateur de formation dans lequel un délinquant, une victime et des partisans se rencontrent pour discuter de l’infraction, de ses effets et décider de la façon dont la situation peut être corrigée. Les premiers résultats révèlent que ce mécanisme a beaucoup de succès auprès des jeunes qui se retrouvent confrontés au système judiciaire et plus particulièrement avec les collectivités autochtones.

Pour terminer, je voudrais réitérer que la GRC représente le premier point de contact pour un bon nombre de jeunes Autochtones et, pour cette raison, elle a un rôle crucial à jouer dans la création de solutions innovatrices à plusieurs problèmes de prestation de services destinés à la jeunesse. En tant qu’organisme, nous nous engageons à défendre les intérêts des jeunes au cours des quatre prochaines années. Cet engagement a été clairement exprimé par notre chef de police et est clair dans l’esprit de tous nos membres.

Je vous remercie de m’avoir donné la possibilité de partager avec vous la vision de notre travail avec les jeunes et nous espérons continuer notre partenariat au sein du portefeuille du ministre du Solliciteur général afin de poursuivre notre œuvre essentielle.

La présidente: Vous n’avez pas du tout fait mention des Métis dans votre exposé. Pourtant, ils représentent une grande proportion de la population incarcérée se trouvant à l’intérieur du système carcéral. C’est un oubli qui est inquiétant.

Madame Franklin, vous avez également oublié de parler des comités consultatifs autochtones pour toutes les divisions du Canada, qui jouent un rôle très important. En Alberta, j’ai la chance de faire partie de ce comité consultatif depuis de nombreuses années. En outre, je ne sais pas si vous avez une composante semblable dans le reste du pays, mais la division «K» de l’Alberta comporte un programme qui est très intéressant. J’agis en tant qu’aînée à titre officieux pour certains de nos détachements du nord de l’Alberta et je crois que mon rôle est essentiel pour aider non seulement les membres à comprendre les communautés, mais aussi pour les soutenir lorsqu’ils doivent faire face à des situations déroutantes et tragiques. Ce rôle est très important et il est nécessaire de l’examiner plus en détail.

Ms Franklin: Thank you.

Ms Gina Wilson, Director General, Aboriginal Issues Branch, Correctional Service of Canada: I am an Algonquin from the Kitigan Zibi First Nation near Maniwaki, Quebec. I also like to think I am still an Aboriginal youth, because the definition of youth goes to age 35; at least, that is what I have heard. Nevertheless, I have had some experiences working with Aboriginal youth throughout my career, most recently as Director General of the Aboriginal Issues Branch of the Correctional Service of Canada.

As you are likely aware, there is a current and growing over-representation of Aboriginal offenders in our federal facilities. I shall not go into a lot of detail about the significant gaps that exist between parole rates, conditional releases and so on. Suffice it to say that Aboriginal offenders do not do as well safely and successfully reintegrating into the community as do non-Aboriginal offenders.

We have approximately 4,500 Aboriginal offenders in our population, and they are generally younger than the mainstream population. Approximately 70 per cent of our Aboriginal population was living in an urban centre at the time of their sentence. In their youth, a larger proportion spent time in foster care or group homes. In fact, we have just recently completed a study that demonstrates that a significant over-representation of federal offenders have been in foster care and group homes. A significant proportion is dealing with issues of substance abuse, violence and sexual dysfunction.

The reality is that the Correctional Service of Canada is at the tail end of a very long continuum throughout an Aboriginal person's life. The individual has generally had many damaging experiences prior to being given a federal sentence of incarceration. This is a sad reality.

However, there are some examples of successes, breakthroughs and contributions that the correctional system is making in the lives of Aboriginal offenders, and subsequently their families and their communities. Throughout the past several years, we have relied on the services of elders, Aboriginal liaison workers, and even more recently we have expanded these core services and hired Aboriginal community development officers. These are individuals working in the community. We have hired Aboriginal cultural and program delivery officers working inside the institutions.

We have also established a number of Aboriginal program alternatives and several Aboriginal committees to develop services to Aboriginal offenders and communities. Like the RCMP, we have a national advisory committee. We also have Aboriginal advisory committees in each of our regional headquarters, as well as at the local level in some cases.

Mme Franklin: Je vous remercie.

Mme Gina Wilson, directrice générale, Direction des questions autochtones, Service correctionnel du Canada: Je suis une Algonquienne de la Première nation des Kitigan Zibi près de Maniwaki, au Québec. Je me considère également comme une jeune Autochtone, puisque d'après la définition, on est jeune jusqu'à 35 ans; du moins, c'est ce que j'ai entendu dire. Néanmoins, malgré mon âge, j'ai eu la possibilité de travailler avec des jeunes Autochtones tout au long de ma carrière et plus récemment en tant que directrice générale de la direction des questions autochtones des Services correctionnels du Canada.

Comme vous le savez déjà, il existe actuellement une surreprésentation de délinquants autochtones dans les établissements pénitentiaires fédéraux. Je n'entrerai pas dans les détails sur les écarts considérables qui existent concernant les taux de libération conditionnelle et d'autres points, mais je me contenterai de dire que les délinquants autochtones ne se réintègrent pas aussi facilement et sans risque que les délinquants non autochtones.

Notre population compte environ 4 500 délinquants autochtones et ils sont habituellement plus jeunes que la population générale des délinquants. À peu près 70 p. 100 de notre population de délinquants autochtones vivaient dans un centre urbain au moment de leur condamnation. Ils ont passé leur enfance pour la plupart dans des foyers d'accueil ou collectifs. En fait, nous venons juste de terminer une étude qui démontre qu'un nombre considérable de délinquants sous responsabilité fédérale avaient été placés dans des foyers d'accueil ou collectifs. Un grand nombre d'entre eux sont aux prises avec des problèmes de toxicomanie, de violence et de dysfonction sexuelle.

En réalité, le Service correctionnel du Canada est au bout d'un long parcours jonché d'obstacles dans la vie d'une personne autochtone. La personne qui se présente à nous avant d'être condamnée à des peines de prison par les tribunaux fédéraux a habituellement vécu de rudes épreuves. Il s'agit de la triste réalité.

Toutefois, il existe quelques exemples de réussites, de percées et de contributions apportées par le système correctionnel dans la vie des délinquants autochtones et, par conséquent, dans la vie de leur famille et de leur collectivité. Au cours des dernières années, nous avons utilisé les services d'ainés, d'agents de liaison autochtones et, plus récemment, nous avons élargi ces services essentiels en recrutant des agents autochtones de développement communautaire. Ces personnes ont l'avantage de travailler au sein même de la communauté. Nous avons embauché des agents d'exécution de programmes culturels autochtones qui travaillent à l'intérieur des établissements pénitentiaires.

Nous avons également établi un nombre de programmes autochtones annexes et créé plusieurs comités autochtones pour développer des services qui s'adressent aux délinquants et aux communautés autochtones. Comme la GRC, nous possédons un comité consultatif national et des comités consultatifs autochtones pour chacun des quartiers généraux au niveau régional et même quelquefois au niveau local.

We also work with all of the national Aboriginal organizations and are starting to tailor many of our programs and initiatives to be more responsive to our Metis and Inuit offenders, because many of our approaches have been First Nation-driven to this point in time.

Agreements with Aboriginal communities to develop and operate healing lodges such as the Okimaw Ohci healing lodge for women, Pe Sakastew in Sampson Cree, Willow Cree healing lodge in Beardy's and others are underway. Currently, CSC works with eight healing lodges across Canada, and several more Aboriginal communities are involved in working with Aboriginal offenders to provide community-based reintegration services. We have encountered some successes with the healing lodges. It is my opinion that some of these healing lodges can be adapted to better respond to Aboriginal youth vis-à-vis correctional services for them.

In addition, CSC has launched a recruitment drive that hopes to hire approximately 1,000 more Aboriginal people over the next four years. Currently, the proportion of Aboriginal staff in CSC is about 5.5 per cent. The objective is to increase this in all staff categories.

Aboriginal gangs have posed a significant challenge for federal corrections. Approximately 300 Aboriginal gang members are currently incarcerated, mainly in the Prairie region. They often pose significant security threats and have unique reintegration needs. In the spring of 2000, Ovide Mercredi completed a review of this issue and presented the CSC with a report and recommendations. CSC then developed a pilot correctional initiative on Aboriginal gangs based in Winnipeg. A team of five Aboriginal people has been hired to carry out a teamwork-type process. Their mission is to change the directional path of current Aboriginal gang members from a criminal lifestyle to a path of healing and positive contribution in the community.

Over the past six months, and this is a very new initiative, this team has been successful in creating numerous partners in Manitoba and with Aboriginal groups. They have reduced tension, incidents and violence at Stony Mountain Institution, and have established a client caseload, in a short amount of time, of about 50 Aboriginal gang members who are in the process of disaffiliation and are working with them on a day-to-day basis towards a healing path.

We are currently working with Aboriginal peoples to readjust our Aboriginal strategy so that we can make better progress in preparing Aboriginal offenders for successful release. The Aboriginal pathways and federal corrections strategy will get underway, in an attempt to pull many of the pieces together and to ensure a contribution to the over-incarceration of Aboriginal peoples in Canada. This strategy will ensure that an Aboriginal

Nous travaillons aussi conjointement avec tous les organismes autochtones au niveau national et commençons à adapter plusieurs de nos programmes et initiatives pour mieux répondre aux besoins des délinquants métis et inuits, car jusqu'à maintenant, un grand nombre de nos approches ne s'adressaient qu'aux Premières nations.

Nous sommes en train de conclure des accords avec des collectivités autochtones afin de mettre en place et de gérer des pavillons de ressourcement comme celui d'Okimaw Ohci pour les femmes, le Pe Sakastew à Sampson Cree, le Willow Cree à Beardy et bien d'autres. Actuellement, le SCC travaille avec huit pavillons de ressourcement à travers le Canada et plusieurs communautés autochtones font de même avec les délinquants autochtones et leur offrent des services de réinsertion en milieu communautaire. Nous avons remporté un certain succès avec ces pavillons de ressourcement et je crois que certains d'entre eux peuvent être adaptés et mieux répondre aux besoins de la jeunesse autochtone que les services correctionnels.

En outre, le SCC a mis en vigueur une campagne de recrutement avec l'intention d'embaucher environ 1 000 Autochtones au cours des quatre prochaines années. Actuellement, la proportion du personnel autochtone au sein du SCC est d'à peu près 5,5 p. 100 et nous comptons augmenter ce pourcentage à tous les niveaux de personnel.

Les bandes de délinquants autochtones posent un grave problème aux services correctionnels fédéraux. On dénombre environ 300 membres autochtones de bandes actuellement incarcérés, surtout de la région des Prairies. Ces personnes constituent une menace sérieuse à la sécurité et ont des besoins particuliers en matière de réintégration à la société. Au printemps 2000, Ovide Mercredi a complété un examen du problème et a présenté au SCC son rapport et ses recommandations. Le SCC a alors mis sur pied à Winnipeg une initiative correctionnelle pilote sur les bandes de délinquants autochtones. Un groupe de cinq Autochtones a été engagé pour mener un travail en équipe. Leur mission est de changer le mode de vie actuel des membres des bandes autochtones afin qu'ils abandonnent leur style de vie criminel et suivent le chemin de la guérison et de l'apport positif à la communauté.

Au cours des six derniers mois, dans le cadre de cette toute nouvelle initiative, cette équipe a réussi à créer de nombreux partenariats au Manitoba et avec des groupes autochtones. L'équipe a pu réduire les tensions, les interventions et la violence au sein de l'établissement de Stony Mountain et a établi, très rapidement, une liste de clients d'une cinquantaine de membres de bandes autochtones qui sont en train de se désolidariser de leur bande et qui travaillent avec l'équipe jour après jour sur la voie de la guérison.

Présentement, nous travaillons avec des peuples autochtones afin de réajuster notre stratégie autochtone pour réussir à préparer les délinquants autochtones à une remise en liberté réussie. La prise en charge par les Autochtones et la stratégie correctionnelle fédérale essaieront de rassembler les nombreuses pièces du casse-tête et d'apporter leur contribution au problème de surreprésentation des Autochtones dans les prisons

offender will access an Aboriginal-specific service or initiative from day one of sentence to the last day of sentence, so it is trying to establish a continuum of services.

One of the most important lessons I have learned from working in corrections is the importance of recognizing that investments in Aboriginal people need to be made in communities at the front end of the life cycle, not at the back where I am; in other words, the program service and initiatives that are child and youth centred. The majority of Aboriginal offenders I have come to know over the past few years has experienced trauma in early childhood years; every single one of them I have met have experienced at least some type of trauma. This agency has a responsibility to ensure that federal offenders do not return to prison.

Aboriginal issues is one of the four strategic priorities in the department. However, it will take a more concerted federal-provincial-territorial effort to have any impact on the number of Aboriginal youth coming into the federal correctional system and to respond to the Speech from the Throne, which calls for a reduction of over-incarceration of Aboriginal offenders.

The Chairman: Your presentation is most interesting. I would ask you to provide copies of those reports to our research staff. It is important that we deal with that.

Senator Carney: Ms Franklin, are you an officer in the RCMP, or are you just ordinary Ms Franklin?

Ms Franklin: I am just Dorothy Franklin.

Senator Carney: That is fine, because I am just Pat Carney.

In view of the information you gave, I wanted to ask you for your response to the comments by the Secretary of State, Indian Affairs and Northern Development, Stephen Owen, on his appointment that Aboriginal youth were similar to the Palestinian youth and were a powder keg, which was a worrisome matter to him. The Minister of Indian Affairs defused that issue, but since Minister Owen would have been briefed by his department he must have had some reason to give that statement.

Could you respond to his comments that Aboriginal youth represented a powder keg of potential violence? I do not have the exact quote, unfortunately.

Ms Franklin: I certainly read in the newspaper the comments that Stephen Owen made regarding Aboriginal youth and the stresses that they are under, which he predicted might lead to some violence. I was not part of briefing him on that so I cannot comment on that. Within our communities, we are highly aware

canadiennes. Cette stratégie permettra à un délinquant autochtone d'avoir accès à un service ou à une initiative qui s'adresse spécifiquement aux Autochtones, tout au long de sa condamnation, de façon à ce qu'il bénéficie de services en continu.

Une des leçons les plus importantes que j'ai apprises au cours de mon travail pour les services correctionnels est qu'il est essentiel de s'investir dans les besoins des peuples autochtones au niveau communautaire au tout début du cycle et non à la fin, là où je me trouve. Autrement dit, il faut créer des services et des initiatives de programme qui sont axés sur les enfants et les adolescents. La majorité des délinquants autochtones que j'ai eu l'occasion de connaître au cours des dernières années ont subi un traumatisme dans leur petite enfance; chacun de ceux que j'ai rencontrés a subi au moins un type de traumatisme. Il incombe à notre agence d'assurer que les délinquants sous responsabilité fédérale ne retournent pas en prison.

Les questions autochtones constituent une des quatre priorités stratégiques du ministère. Cependant, il faudra que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se mobilisent dans un effort mieux coordonné pour influencer sur le nombre de jeunes Autochtones qui ont maille à partir avec le système correctionnel fédéral et pour répondre au discours du Trône qui prône une réduction du nombre de délinquants autochtones incarcérés.

La présidente: Votre exposé est très intéressant. J'aimerais que vous fournissiez des copies de ces rapports à notre personnel de recherche, car il est urgent que nous nous occupions de ce problème.

Le sénateur Carney: Madame Franklin, êtes-vous un agent de police de la GRC ou simplement Mme Franklin?

Mme Franklin: Je suis simplement Dorothy Franklin.

Le sénateur Carney: C'est parfait, parce que je suis simplement Pat Carney.

Étant donné l'information que vous nous avez apportée, je voulais vous demander de commenter la déclaration du secrétaire d'État des Affaires indiennes et du Nord canadien, Stephen Owen, lors de sa nomination, sur le fait que la jeunesse autochtone était semblable à la jeunesse palestinienne, prête à exploser comme un baril de poudre, ce qui le troublait beaucoup. Le ministre des Affaires indiennes a désamorcé la situation, mais puisque le ministre Owen devait avoir reçu des instructions de son ministère, il a dû avoir des raisons particulières pour faire une telle déclaration.

Pourriez-vous répondre à ses commentaires, disant que la jeunesse autochtone représente un baril de poudre et une source de violence potentielle? Malheureusement, je ne me souviens plus de sa phrase exacte.

Mme Franklin: J'ai sans aucun doute lu dans les journaux les commentaires de Stephen Owen, concernant la jeunesse autochtone et le stress qu'elle subit, qui risque de mener à la violence. Je n'ai pas contribué à l'informer à ce sujet et il m'est donc difficile de donner mon avis sur ce point. Au sein de nos

of the needs of Aboriginal youth. I would echo the comments that Ms Wilson has made about the need for interventions early on in the lives of these children.

Senator Carney: Are you aware of anything going on in those communities that would lead the minister to make that statement, if you and the RCMP are on the front line? What is the nature of the information that exists that would cause him to make that statement?

Ms Franklin: I am not aware of any information that would lead to that conclusion. I was not part of the briefing that he received.

Senator Carney: As far as you are concerned, in the information that you have in the communities in which you work, which are mostly rural communities you say, is there any evidence of a powder keg situation?

Ms Franklin: We are certainly aware of the issue of gang recruitment, which we talked about this morning, and the attraction of gang activity to young people, whether they are in the urban setting or in a rural setting. However, I have no information that would lead me to concur or otherwise comment on the statement that Mr. Owen has made.

Senator Carney: Who are the gang leaders and where do they come from, when they go out and recruit in areas of say the interior of British Columbia? They do not seem to be as prevalent, and I could be wrong — your information would be better than mine — but they do not seem to be as evident in the coastal communities as in the interior communities. Who are the leaders of the gangs and where do they come from? When you say that there is all this gang activity and recruitment of gang activity, who are the recruiters and where do they come from?

Ms Burr: Our understanding is that there are usually linkages to well-established biker gangs or groups with linkages to organized crime, and that the problem is particularly noticeable in certain parts of the country, certainly on the Prairies in Manitoba and starting to stretch over into Saskatchewan, I understand, recently in a number of the major cities in the West, in particular.

Senator Carney: Those are not particularly Aboriginal cultural activities, are they, biker gangs, et cetera? What is the attraction for the youth? If you were to deal with the issue of gangs, I would imagine you would have to deal with the source of the pressure not the result of the pressure.

Ms Burr: One of the things we are becoming increasingly aware of is that the whole issue of gang membership and the lure of gang participation is tied not necessarily solely to interesting criminal activity. It is a question of wanting membership in a group, and quite often for these young people it offers an attractive alternative to a life that may not be particularly happy or

communautés, nous sommes particulièrement sensibles aux besoins de la jeunesse autochtone. J'aimerais faire écho aux commentaires de Mme Wilson qui déclare qu'il est nécessaire d'intervenir très rapidement dans la vie de ces enfants.

Le sénateur Carney: Êtes-vous consciente de quelque chose qui se passe dans ces communautés et qui conduirait le ministre à faire cette déclaration, comme vous et la GRC vous trouvez en première ligne? Quelle est la nature de l'information disponible qui pourrait le pousser à faire cette déclaration?

Mme Franklin: Je ne suis au courant d'aucune information qui pourrait mener à cette conclusion. Je n'ai pas participé à son briefing.

Le sénateur Carney: En ce qui vous concerne et avec l'information que vous pouvez détenir au sujet des communautés dans lesquelles vous travaillez, qui sont, selon vous, pour la plupart rurales, une telle situation serait-elle évidente?

Mme Franklin: Nous sommes certainement conscients du phénomène de recrutement des bandes dont nous avons parlé ce matin, et de l'attraction que les activités des bandes exercent sur les jeunes, qu'ils se trouvent dans un environnement urbain ou rural. Toutefois, je ne possède aucune information qui pourrait me permettre de corroborer ou de commenter la déclaration faite par M. Owen.

Le sénateur Carney: Qui sont les chefs de ces bandes et d'où viennent-ils, lorsqu'ils vont recruter dans des secteurs comme, disons, l'intérieur de la Colombie-Britannique? Ils n'ont pas l'air d'être aussi répandus, mais je peux toutefois me tromper et votre information est sans doute meilleure que la mienne, mais ils ne semblent pas aussi présents dans les localités côtières que dans les communautés de l'intérieur. Qui sont les chefs de ces bandes et d'où viennent-ils? Lorsque vous dites qu'il y a toute cette activité et ces recrutements effectués par les bandes, qui sont les recruteurs et d'où viennent-ils?

Mme Burr: Nous pensons qu'il existe habituellement certains liens avec des bandes ou des groupes de motards bien établis qui ont des liaisons avec le crime organisé et le problème est particulièrement visible dans certaines parties du pays, dans les Prairies au Manitoba pour sûr, et ce phénomène commence à s'étendre en Saskatchewan, semble-t-il, récemment, dans un certain nombre des principales villes de l'Ouest en particulier.

Le sénateur Carney: Les bandes de motards et tout cela ne font pas particulièrement partie des activités culturelles autochtones, n'est-ce pas? Qu'est-ce qui attire la jeunesse? Si vous deviez vous occuper des bandes, j'imagine que vous le feriez en traitant la source du problème et non le résultat de cette pression.

Mme Burr: Nous nous apercevons de plus en plus que le fait d'appartenir à une bande et l'attrait de participer à ces bandes n'est pas nécessairement relié uniquement à l'intérêt pour les activités criminelles. C'est surtout la question de vouloir appartenir à un groupe, et, très souvent pour ces jeunes gens, cela offre une alternative séduisante à une vie qui n'est peut-être

healthy and is often tied to impoverishment. There are fundamental social problems that are driving this as much as a particular interest in engaging in criminal activity.

Ms Franklin: I would reiterate those comments, and refer to a national forum on youth gangs that the RCMP and the Solicitor General sponsored in Winnipeg a year ago. The reasons that youth give for their involvement in gangs is that it gives them a sense of belonging, essentially a surrogate family. The difficulty for those who determine at a certain point that this is not the life they thought it would be is that exiting is extremely difficult. We know from the experiences of young people that those who do make a decision to try to exit a gang need a strong community support system while they are undergoing that process. We also understand that it is really a sense of belonging, a sense of protection and a sense of identity.

Senator Carney: In British Columbia, one of the most successful programs has been initiated by the RCMP, and that is the canoe trips down the coast, re-creation of some of the Aboriginal journeys down the coast in the tradition Haida canoes visiting communities. The program is mixed Aboriginal and non-Aboriginal, but I believe the RCMP initiated it. Many of the programs you have described appear to me to be top down. The concept of workshops, initiatives and partnerships, et cetera, is something we use in many areas and may or may not be successful.

What other initiatives can you advise us about that come at the community level initiated by the RCMP members themselves that follow this successful and visible cooperation that occurs on the coast with the Haida canoe journeys?

Ms Franklin: The canoe journeys are popular and successful in British Columbia and also in the Yukon. My presentation did not give due attention to the many positive interventions of our members at the community level with young people. We have many examples of sports activity, of youth clubs being developed, of snow boarding, of skiing, of a variety of outdoor camps, activities that either are development by our members or facilitated or instigated by our members, but in very close consultation with the Aboriginal leaders, the elders and advisers in the community.

We have literacy programs operating in communities where there is not a family history of reading to children, and our members in fact are doing so. They are going to schools, and we are providing books either because the school library is non-existent or it is inadequate. Our members are trying to encourage over the longer term the habit of reading to children and of older children reading to younger children, again with a view to more sustainable activities.

pas particulièrement heureuse ou saine et qui est souvent liée à la pauvreté. Des problèmes sociaux fondamentaux sont à la source de ce problème autant qu'un intérêt particulier à s'engager dans une activité criminelle.

Mme Franklin: J'aimerais réitérer ces commentaires en faisant référence à un forum national sur les bandes de jeunes parrainé par la GRC et le Solliciteur général à Winnipeg il y a un an. Les raisons invoquées par les jeunes pour expliquer leur envie de participer à des bandes sont le sentiment d'appartenance, une famille de substitution en fait. Pour ceux qui se rendent compte que ce n'est pas la vie qu'ils avaient imaginée, il est extrêmement difficile d'en sortir. Nous savons d'après l'expérience de certains de ces jeunes gens qui ont pris la décision d'essayer de sortir d'une bande, qu'ils ont besoin d'être fortement soutenus par leur communauté pendant ce processus. Nous comprenons également que la motivation est en fait réellement le sentiment d'appartenance, le sentiment de protection et le sentiment d'identité.

Le sénateur Carney: En Colombie-Britannique, l'un des programmes les plus réussis, lancé par la GRC, consiste en des excursions en canot le long de la côte, reconstitution de certains trajets effectués par les Autochtones le long de la côte dans les canots traditionnels haïda pour visiter les communautés. Le programme est à la fois autochtone et non autochtone, mais je pense qu'il a été amorcé par la GRC. Il me semble que beaucoup des programmes que vous avez décrits sont de type descendant. Nous utilisons le concept d'ateliers, de projets et de partenariats, et cetera dans beaucoup de domaines et il n'est pas toujours couronné de succès.

Quelles sont les autres initiatives que vous pourriez nous citer, qui peuvent se réaliser au niveau de la communauté, lancées par les membres de la GRC eux-mêmes, et qui suivent les traces de cette coopération réussie et visible qui existe sur la côte dans le cas des excursions en canot haïda?

Mme Franklin: Les excursions en canot sont populaires et appréciées en Colombie-Britannique et dans le Yukon. Mon exposé n'a pas vraiment fait cas des nombreuses interventions positives de nos membres avec les jeunes au niveau communautaire. Nous avons de nombreux exemples d'activités sportives, de clubs de jeunes qui sont développés, de planche à neige, de ski, de tout un éventail de camps en plein air, qui sont soit développés par nos membres, soit animés ou mis en place par nos membres, mais toujours en étroite collaboration avec les chefs, les aînés et les conseillers autochtones de la communauté.

Nous offrons des programmes d'alphabétisation mis en œuvre dans les communautés où les gens n'ont pas l'habitude de faire la lecture aux enfants et en fait ce sont nos membres qui le font. Ils vont dans les écoles et nous fournissons des livres, lorsque la bibliothèque de l'école est inexistante ou non adaptée. Nos membres essaient d'encourager à long terme cette habitude de faire la lecture aux enfants et d'inciter les enfants plus âgés à faire la lecture aux plus jeunes, toujours avec le but de développer des activités durables.

Many of the programs at work in the communities may be short term. One of the challenges we face is that while a program may be very successful in a community it may be dependent upon the skills or the interests of a particular member, and if that member leaves the community the program may not be sustainable. We are consciously addressing this, so that these highly successful, community-based programs are not resting solely with the police but more with a partnership that involves other community members. In that way, the programs can continue.

Senator Carney: Could you give the committee examples of those programs? Obviously, you could not do that for 100 per cent of the programs, but could you perhaps provide us with some case history?

The Chairman: Perhaps the witness could provide us with a report on some of the more successful community programs.

Ms Franklin: I would be pleased to do that.

Senator Carney: It would also be helpful if you could provide us with some information on those programs that were not successful.

The Chairman: Ms Wilson, did you want to respond to the gang situation?

Ms Wilson: I wanted to follow up on Senator Carney's question about the gangs and the recruiters, and where they come from. In terms of young Aboriginal people who are encountering family disruption, they find a sense of belonging or a sense of family in the gang.

They also have a lack of identity. Many urban Aboriginal youth may not feel accepted by their First Nation or Metis community. They may not feel accepted by the urban non-native community, but they certainly feel acceptance within the gang. The best approach and key to that is to provide alternatives, and alternatives that are accepting as well. Where we have encountered much success is through the healing path, and those types of alternatives where there is acceptance, belonging and family. There are all of those missing elements, but provided in a positive way.

Senator Johnson: Is the Hollow Water community healing program a joint program with which the RCMP has been involved?

Ms Burr: The Hollow Water program was initiated by the Solicitor General of Canada but has been picked up and is now funded by Justice Canada. The program has been in existence for a number of years. We had a program evaluation recently that shows that it is cost-effective. It is proving to be a platform for economic and social activity in the community. It is something of a success story and we hope to build on it elsewhere.

Bon nombre des programmes en cours de développement dans les communautés sont à court terme. Nous sommes souvent confrontés au fait qu'un programme peut être couronné de succès dans une communauté mais dépend des compétences et des intérêts d'un membre en particulier, et si ce dernier quitte la communauté, le programme risque de s'arrêter. Nous avons conscience qu'il est nécessaire de traiter cette question, de façon à permettre que ces programmes qui rencontrent un succès phénoménal au sein des communautés ne reposent pas uniquement sur la police, mais davantage sur un partenariat qui met en jeu les autres membres de la communauté. De cette manière, le programme peut continuer.

Le sénateur Carney: Pourriez-vous donner au comité quelques exemples de ces programmes? Il est évident que vous ne pouvez pas nous citer tous les programmes, mais peut-être pourriez-vous nous parler de certains cas concrets?

La présidente: Peut-être le témoin pourrait-il nous fournir un rapport ayant trait aux programmes communautaires les plus réussis?

Mme Franklin: Je serais très heureuse de le faire.

Le sénateur Carney: Il serait également utile que vous nous apportiez quelque information au sujet des programmes qui n'ont pas été couronnés de succès.

La présidente: Madame Wilson, désirez-vous répondre en ce qui concerne la situation des bandes?

Mme Wilson: J'aimerais continuer à répondre à la question de Mme le sénateur Carney en ce qui concerne les bandes et les recruteurs, et leur provenance. Les jeunes Autochtones qui sont confrontés à des dissociations familiales, ressentent un sentiment d'appartenance ou un sentiment de famille dans une bande.

Ils souffrent également d'un manque d'identité. Nombreux sont les jeunes Autochtones des villes qui ne se sentent pas acceptés dans leur Première nation ou leur communauté métisse. Il est probable qu'ils ne se sentent pas acceptés par la communauté urbaine non autochtone; en revanche, ils ressentent sans aucun doute un sentiment d'appartenance au sein de la bande. La meilleure façon d'aborder ce problème est d'apporter des solutions qui fassent qu'ils se sentent également acceptés. Nous avons particulièrement bien réussi dans le cadre de la voie du ressourcement, et avec ces types de solutions dans lesquelles se retrouvent l'acceptation, l'appartenance et la famille. On y retrouve tous ces éléments manquants, mais de façon positive.

Le sénateur Johnson: Le programme curatif de la communauté de Hollow Water est-il un programme de collaboration auquel la GRC a participé?

Mme Burr: Le programme de Hollow Water a été institué par le Solliciteur général du Canada, mais il a été repris pour être maintenant financé par le ministère de la Justice. Le programme existe depuis plusieurs années. Nous avons réalisé récemment une évaluation de programme qui démontre sa rentabilité. Il s'avère être une plate-forme pour l'activité économique et sociale dans la communauté. Il s'apparente à une expérience réussie et nous espérons pouvoir le reproduire ailleurs.

Senator Johnson: Evidently, of those who participated in the Hollow Water program, 44 per cent found it to be positive and 33 per cent found it to be negative. The important finding is that 72 per cent of offenders and only 28 per cent of the victims found sentencing circles to be a positive experience. When you are giving us a report, perhaps you could comment on what is happening at Hollow Water. You are saying it is a success, but the latest figures do not show that.

Ms Burr: Senator, I suspect you are probably quoting from our evaluation study.

Senator Johnson: That is the information we have on the program. If you are providing us with some details, as Senator Carney was requesting, perhaps you could comment on that. If these figures are not appropriate, they should be changed.

Ms Burr: On balance, the program was found to be both cost-effective and generally supportive of community members. Not everyone in the community was totally supportive. In anything that involves reconciliation and dealing with people who have suffered and had injury done to them, you will not have total consensus. However, on balance, the program was determined to have worked well.

Senator Sibbeston: In the 1990s, I worked in the area of community justice. I was well placed for that. I was a lawyer, an Aboriginal person and spoke the language.

For the years that I worked in this area, I was able to work with the communities to set up community justice circles. It took much effort and work on my part. I had to go to the communities to convince them that they should do their own dirty work, not have the Royal Canadian Mounted Police do their work. People were colonized to believe that the status quo, the RCMP and the justice system, was the only way to go.

Our justice system is rigid, established and tough to change. I have been involved in government, and we changed things such as education and housing in many aspects. However, the justice system is the most difficult and the last area that is being transferred to the community.

When we talk about changing the lives of people, particularly in terms of crime and offences, I believe this can be done best at the community level, working with communities to establish community justice systems. The RCMP and the justice system are significantly entrenched. When a crime takes place, the RCMP will do the police-type work. They will interview and investigate. Soon after, a pile of documents on the corporal's desk will hold the information, the charges, the summons to appear, and so forth. The matter then goes to court, where the person is sentenced or may be given a fine or sent to jail. That is a cold, heartless and unemotional process.

Le sénateur Johnson: Comme on a pu le constater, parmi ceux qui ont participé au programme de Hollow Water, 44 p. 100 l'ont trouvé positif et 33 p. 100 négatif. La constatation importante est que 72 p. 100 des délinquants et seulement 28 p. 100 des victimes trouvent que les conseils de détermination des peines sont une expérience positive. Lorsque vous nous donnerez votre rapport, il serait intéressant que vous nous donniez votre avis sur ce qui se passe à Hollow Water. Vous affirmez que ce programme est une réussite, mais ce n'est pas ce que montrent les derniers chiffres.

Mme Burr: Sénateur, je pense que vous vous appuyez probablement sur notre étude d'évaluation.

Le sénateur Johnson: C'est l'information dont nous disposons sur le programme. Si vous nous fournissez de plus amples détails, comme le demandait Mme le sénateur Carney, il vous serait peut-être possible de faire des observations à ce sujet. Si ces chiffres ne sont pas exacts, il est nécessaire de les modifier.

Mme Burr: Tout bien pesé, le programme s'est avéré être à la fois rentable et utile pour les membres de la communauté. Toutes les personnes de la communauté ne nous ont pas complètement soutenus. Pour tout ce qui se rapporte à la réconciliation et aux relations avec les personnes qui ont souffert ou auxquelles des blessures ont été infligées, vous n'obtiendrez jamais l'unanimité. Néanmoins, le programme a tout compte fait été jugé fructueux.

Le sénateur Sibbeston: Dans les années 90, j'ai travaillé dans le domaine de la justice communautaire. J'étais bien placé pour cela: j'étais avocat, autochtone et je parlais la langue.

Pendant les années au cours desquelles j'ai travaillé dans ce domaine, j'ai eu l'opportunité de travailler en collaboration avec les communautés pour mettre en place des cercles de justice communautaire. Cela m'a demandé beaucoup d'effort et de travail. Je devais me rendre dans les communautés pour les convaincre de résoudre elles-mêmes leurs problèmes, plutôt que de demander à la Gendarmerie royale du Canada d'intervenir. Les gens étaient habitués à penser que le statu quo, la GRC et l'ordre juridique étaient les seuls moyens de procéder.

Notre système juridique est rigide, établi et difficile à modifier. J'ai travaillé au sein du gouvernement et nous avons réussi à changer certaines choses comme l'éducation et le logement sous de nombreux aspects. Néanmoins, le système juridique est le dernier domaine et le plus complexe à être transféré à la communauté.

Lorsqu'il s'agit de changer la vie des gens, en particulier quand il est question de crime et des infractions, je pense qu'il est plus facile de le faire au niveau communautaire, en collaborant avec les collectivités afin d'établir des systèmes juridiques communautaires. La GRC et le système juridique sont profondément enracinés. Lorsqu'il y a un crime, la GRC assume le travail de police. Elle s'occupe des entrevues et de l'enquête. Peu après, l'information, les inculpations, les sommations de comparution et tout ce qui s'ensuit viennent s'amonceler dans une pile de documents sur le bureau du caporal. L'affaire est ensuite présentée au tribunal, où la personne est condamnée ou reçoit une amende ou encore est envoyée en prison. Ce processus est froid, cruel et ne tient pas compte de l'aspect affectif.

The alternative is a community justice system, where the community deals with the issue on an emotional basis and healing occurs.

However, when you give the community the ability to provide its own justice, you are challenging the system. You are essentially saying that the present system of RCMP, judges, prosecutors and lawyers is no longer needed. This represents a threat to the establishment. All of these people make their living in this fashion. There is even a threat to the RCMP. If this system works, not as many RCMP will be needed.

When you are involved in this process of community justice, you embark on a significant change in the way the RCMP and the jails do their work. At best, you will not have people going to jail and you will not need the RCMP, because the community will deal with the problems. There will be a healing process.

My experience is that as we got involved in a project there was less crime and fewer people in jail and less need for the RCMP. That is what is at issue.

I have found most RCMP members to be not that sensitive. They are not that interested; they want to continue their lives the way they normally do business.

One member of the RCMP who I dealt with in the three years of my involvement was very open. He said that he had been a member of the RCMP for 20-odd years and that sending people to jail has not worked. He was completely involved and on board in this new project. With his involvement, we were able to make a great deal of progress and success.

Do you understand what is involved here? These are big changes. If you embark on this approach, you need to ensure that the RCMP are trained and are open to this new approach. On your part, the department and the status quo, you need to do a significant amount of work to ensure that the RCMP and the officials in the justice system realize what is at issue and that they are willing to take this new approach to life.

How committed are you? This approach will involve displacement of jobs and positions in authority.

Ms Franklin: That is an interesting issue you have raised. I have not heard this issue raised in the context of restorative justice in my organization. It would be difficult to find a higher commitment than we have, that is, that restorative justice is one of our five strategic priorities for our organization.

It is very clear that from the top of our organization there is a commitment to restorative justice. We have heard this from our own communities. In consultations with the Aboriginal communities in particular, they have told us that they want community-based approaches such as this. The commissioner has been very clear that restorative justice is one of our objectives and it is very closely tied to our objectives with youth.

Un système juridique communautaire, qui permet à la collectivité de traiter le problème dans un contexte tenant compte du côté affectif est une option où la guérison intervient.

Toutefois, lorsque vous donnez à la communauté la capacité de pourvoir à sa propre justice, vous remettez en cause le système. Dans le fond, vous déclarez que le système actuel de la GRC, des juges, des procureurs et des avocats n'est plus vraiment nécessaire. Cela constitue une menace pour notre constitution. Toutes ces personnes gagnent leur vie de cette façon. Cela menace également même la GRC. Si ce système fonctionne, le nombre d'agents de la GRC nécessaires ne sera plus aussi important.

Lorsque vous participez à ce processus de justice communautaire, vous vous embarquez dans un changement important en ce qui concerne le fonctionnement de la GRC et des prisons. Au mieux, les gens n'iront plus en prison et vous n'aurez plus besoin de la GRC, vu que la communauté gèrera les problèmes et qu'il y aura un processus de guérison.

Selon mon expérience, lorsqu'un projet est mis en place, il y a moins de crimes et moins de personnes allant en prison, et le besoin en agents de la GRC est beaucoup moins important. C'est ce qui pose un problème.

J'ai trouvé que la plupart des membres de la GRC n'étaient pas si sensibles à ces projets. Ils ne sont pas vraiment intéressés; ils veulent continuer à vivre et travailler de la même façon.

L'un des membres de la GRC à qui j'ai eu affaire au cours des trois années de ma participation, était très ouvert sur le sujet. Il disait qu'il avait été membre de la GRC depuis 20 ans et qu'envoyer les gens en prison n'avait jamais été une solution. Il était vraiment intéressé et engagé dans ce nouveau projet. Grâce à sa collaboration, nous avons pu progresser considérablement et obtenir certains succès.

Comprenez-vous bien quels sont les enjeux? Ce sont des changements très importants. Si vous adoptez cette méthode, il faut vous assurer que la GRC a reçu une formation appropriée et prête à accepter cette nouvelle approche. De votre côté, le ministère et le statu quo, il vous faut effectuer un travail considérable pour assurer que la GRC et les fonctionnaires du système judiciaire réalisent ce qui est en jeu et qu'ils soient enclins à adopter cette nouvelle approche de la vie.

Jusqu'à quel point êtes-vous engagés? Cette approche implique des déplacements d'emplois et de postes dans l'administration.

Mme Franklin: Vous venez de soulever une question importante. Cette question n'a jamais été soulevée dans le contexte de la justice réparatrice dans mon organisation. Il serait difficile de trouver des personnes plus engagées que nous le sommes, à savoir que la justice réparatrice est l'une des cinq priorités stratégiques de notre organisation.

Il est évident qu'au niveau de la direction de notre organisation, il existe un engagement en ce qui concerne la justice réparatrice. Nous avons entendu cela de la part de nos propres communautés. Lors des discussions que nous avons eues avec les communautés autochtones en particulier, elles nous ont dit qu'elles souhaitaient que des méthodes comme celle-ci, axées sur la communauté, soient adoptées. Le chef de police a été très

With regard to the issue you raised about the training and the mindset of our members, since 1994, which is when the RCMP embraced restorative justice and went about training our members and community members in it, it has really taken off in our organization. We have many strong advocates of restorative justice among our members who mirror the openness of the individual you cited. When they see one young person go through the justice system, they know that other young siblings will likely follow. They are very keen on the use of restorative justice approaches throughout their communities. There is a great deal of activity. We have over 3,000 people trained as facilitators and it is an area in which we want to do more.

As an organization, we have embraced this and are very interested in pursuing it. We are involved nationally and internationally in the furthering of knowledge about restorative justice. We recently participated in a United Nations meeting hosted by Canada here in Ottawa. It was a meeting of experts in restorative justice for the purpose of establishing principles that would be taken to the United Nations and endorsed by other countries. Those principles would form the basis of our own work in restorative justice.

My organization is very committed to restorative justice, although we clearly have much work to do.

Senator Sibbeston: In Canada, charges are laid all the time. Instead of the RCMP dealing with offenders in a more casual and restorative kind of way, charges are laid. Having been a lawyer earlier in my life, I know that the RCMP lay many charges. In every incident that has any sort of criminal connotation, charges are laid. Countries such as New Zealand, Australia and even England are taking new approaches to deal with youth offenders in a casual, restorative way.

Is this recognized? Do you think there is a movement toward this new approach?

Senator Carney: I do not understand Senator Sibbeston's question.

Senator Sibbeston: I was saying that in Canada there are many charges laid and we depend on the court system to deal with offenders. We charge people with criminal offences much more often than they do in countries such as Australia and England. I do not know how we compare to the United States.

clair à ce sujet: la justice réparatrice est l'un de nos objectifs et c'est un sujet très étroitement relié à nos préoccupations en ce qui concerne la jeunesse.

Pour ce qui est de la question que vous avez soulevée concernant la formation et l'attitude profondément ancrée de nos membres, depuis 1994, l'année où la GRC a adopté la justice réparatrice et s'est occupée de former ses membres et les membres de la communauté, ce sujet a vraiment pris de l'ampleur au sein de notre organisation. Nous comptons beaucoup de défenseurs de la justice réparatrice parmi nos membres qui font écho à l'ouverture d'esprit individuelle de la personne que vous avez mentionnée. Lorsqu'ils voient une jeune personne passer par le système juridique, ils savent qu'il est probable que d'autres jeunes frères et sœurs vont suivre. Ils sont très désireux de voir utiliser les méthodes de justice réparatrice dans leurs communautés. Il y a beaucoup d'activités. Nous disposons de plus de 3 000 personnes formées aux fonctions de facilitateurs et nous désirons réaliser encore plus de choses en ce domaine.

En tant qu'organisation, nous avons adopté cette méthode et nous comptons bien la poursuivre. Nous sommes engagés tant au niveau national qu'international à approfondir notre connaissance de la justice réparatrice. Nous avons participé récemment à une réunion des Nations Unies qui s'est déroulée au Canada, ici à Ottawa. Cette réunion à laquelle participaient des spécialistes en justice réparatrice avait pour but d'établir des principes qui seraient adoptés par les Nations Unies et avalisés par d'autres pays. Ces principes constitueraient la base de notre propre travail en matière de justice réparatrice.

Mon organisation est très engagée dans la justice réparatrice, bien que notre tâche soit encore considérable.

Le sénateur Sibbeston: Au Canada, des inculpations sont prononcées tous les jours. Au lieu que la GRC s'occupe des délinquants d'une manière moins rigide et plus réparatrice, des inculpations sont prononcées. Ayant été avocat au début de ma carrière, je sais que la GRC prononce beaucoup d'inculpations. Pour tout incident ayant une connotation criminelle quelle qu'elle soit, des inculpations sont prononcées. Certains pays comme la Nouvelle Zélande, l'Australie, et même l'Angleterre adoptent de nouvelles approches pour faire face à la délinquance de la jeunesse de manière moins rigide et plus réparatrice.

Ceci est-il reconnu? Pensez-vous qu'il y ait un mouvement vers cette nouvelle approche?

Le sénateur Carney: Je ne comprends pas la question du sénateur Sibbeston.

Le sénateur Sibbeston: Je voulais dire que beaucoup d'inculpations étaient prononcées au Canada et que nous sommes tributaires de l'appareil judiciaire pour s'occuper des délinquants. Nous inculpons des personnes pour des infractions pénales plus fréquemment que d'autres pays comme l'Australie et l'Angleterre. Je ne sais pas comment nous nous plaçons par rapport aux États-Unis.

With the recent changes to the Criminal Code to deal with the youth offenders through justice committees and so forth, there must be a movement toward laying fewer charges and to dealing with people in a better way than putting them through the court system.

Ms Burr: I agree with everything Ms Franklin said. The Department of the Solicitor General is very interested in the potential that restorative justice measures offer to improve the justice system. There is no doubt that there are many things that need improving.

One of the delicate issues that comes into play is the fact that there are usually victims as well as offenders in any case. The process is that the charge is laid and then a decision is made as to whether the case lends itself to a restorative justice process whereby the victim, as well as the offender, will at the end of the process feel a sense of closure. One of the weaknesses of the formal justice system is that quite often the victim feels that there is not much room for him or her in the process. Restorative justice is based on very fundamental attempts to come back into balance, if you will, but always mindful that this formal justice system is in the background.

I know that the RCMP do a lot of work with diversion with youth and I would like to ask Ms Franklin to talk about that.

Ms Franklin: As I have mentioned, our organization has been using restorative approaches since 1994. We have found them to be particularly effective with young people.

In answer to your question as to whether there is a movement toward laying fewer charges, yes, there is. I do not have statistics here to bear this out, but we know from our people in the field that they are using restorative justice. We have a special code that is used when a restorative approach has been used.

The Youth Criminal Justice Act requires that the police consider extra-judicial measures before laying a charge. This reinforces a practice that has been in place in our organization for some time. It consolidates and validates that and makes it a requirement.

There is also a requirement on our part to acknowledge that the work of the police officer is as valid when using a restorative approach as when laying a charge. That is something that we are also focussed on internally. That is to say, a constable who is being evaluated is being evaluated not on the number of charges that he lays but rather on the number of restorative approaches that he has taken.

Senator Christensen: Ms Wilson, in your presentation you said that Correctional Service of Canada tries to reintegrate Aboriginals into the community from the prison system. In urban areas, there is very often not a community. How is that handled?

Avec les récents changements qui ont été apportés au Code criminel pour faire face à la jeunesse délinquante par le biais de comités juridiques et ainsi de suite, il doit exister une tendance visant à prononcer moins d'inculpations et à traiter les gens de façon plus appropriée au lieu de les faire passer par l'appareil juridique.

Mme Burr: Je suis tout à fait d'accord avec tout ce qu'a dit Mme Franklin. Le ministère du Solliciteur général est très intéressé par les mesures potentielles qu'offre la justice réparatrice pour améliorer le système judiciaire. Il ne fait aucun doute qu'il y a une multitude de choses à améliorer.

L'une des questions délicates qui entre en jeu est le fait qu'il y ait habituellement, dans tous les cas, des victimes aussi bien que des délinquants. Le processus consiste à prononcer une inculpation et ensuite, une décision est prise pour savoir si le cas se prête à un processus de justice réparatrice dans lequel la victime, aussi bien que le délinquant, pourront ressentir à la fin que l'affaire est terminée. L'une des faiblesses du système juridique officiel réside dans le fait que la victime ressent qu'elle n'a pas beaucoup de place dans le processus. La justice réparatrice est fondée sur des tentatives extrêmement fondamentales de revenir vers un équilibre, mais sans toutefois faire abstraction de l'existence du système judiciaire officiel qui est en toile de fond.

Je sais que la GRC utilise beaucoup la déjudiciarisation avec la jeunesse et j'aimerais que Mme Franklin nous parle de cela.

Mme Franklin: Comme je l'ai mentionné, notre organisation utilise les méthodes réparatrices depuis 1994. Nous les avons trouvées particulièrement efficaces avec les jeunes.

Pour répondre à votre question visant à savoir s'il y a une tendance à prononcer moins d'inculpations, la réponse est oui. Je n'ai pas les statistiques ici avec moi pour étayer ma réponse, mais nous savons par nos gens sur le terrain qu'ils utilisent la justice réparatrice. Nous avons un code spécial qui est utilisé lorsqu'une approche réparatrice a été employée.

La Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents requiert que la police prenne en considération des mesures extrajudiciaires avant de prononcer une inculpation. Cela ne fait que confirmer une pratique qui est déjà en place dans notre organisation depuis un certain temps. La loi consolide et valide cette pratique et en fait un impératif.

Il est également impératif pour nous de reconnaître que le travail d'un agent de police est aussi valable lorsque l'approche réparatrice est utilisée que lorsqu'une inculpation est prononcée. Nous concentrons aussi nos efforts à ce sujet à l'interne. Cela signifie qu'un agent de police est évalué non pas sur le nombre d'inculpations qu'il prononce mais plutôt sur le nombre d'approches réparatrices qu'il a utilisées.

Le sénateur Christensen: Madame Wilson, dans votre exposé, vous avez déclaré que le Service correctionnel du Canada tente de réintégrer les Autochtones sortant du système carcéral dans la communauté. Dans les zones urbaines, il est fréquent qu'il n'y ait pas de communauté. Comment procédez-vous?

Ms Wilson: We are working with the Congress of Aboriginal Peoples to do a survey of urban Aboriginal environments that might be receptive to taking offenders home. We have found it more successful to reintegrate Aboriginal offenders into Aboriginal communities where their networks of support are.

We also have approximately 23 Aboriginal-specific halfway houses, that is, houses that have contracts with Aboriginal organizations to provide community bed space. I believe that 18 of those 23 are within urban centres, so the major urban centres across Canada all have Aboriginal halfway house space.

One of our most successful healing lodges, the Stan Daniels Healing Centre, which is located in downtown Edmonton, is within an urban environment and has a longstanding history through the Native Counselling Services of Alberta of providing service to Aboriginal offenders.

There are some supports in place, but we need to do more to find other urban environments.

Senator Christensen: I was amazed at the number of programs you have. It might be helpful to the committee if the three of you could do a chart with all the programs so that we can get a matrix of what is out there. The programs appear to be unlimited. The chart would include the program, the department that is running it, who provides the major funding, whether the program is pre- or post-incarceration, what the target of the program is and, finally, on a scale of one to ten, how effective the program is. At the end of that, you could identify areas where you see gaps, where people are falling through the cracks.

Just as an observation — I admit to having bias, being an RCMP child and being raised in an RCMP post in the middle of nowhere in the Yukon in the 1930s and 1940s. I can probably count on one hand the number of charges my father laid in the 15 years we were there. He was seen more as a social figure, out there to assist people. I cannot remember a young person ever being charged with anything. Any charges that were laid were usually alcohol-related and they were minimal.

Then I fast-forward to when I was a justice in the juvenile courts. I would say that 99 per cent of the offenders appearing before my court were First Nations children. Usually I would consider them to be social delinquents as opposed to criminal delinquents. There was so much trauma. Most of the offenders had been in wardships as a result of dysfunctional families, due to alcohol and socially related issues.

Mme Wilson: Nous effectuons en collaboration avec le Congrès des Peuples Autochtones une enquête sur les environnements urbains autochtones susceptibles d'offrir aux délinquants un foyer. Nous avons trouvé qu'il était plus efficace de réinsérer les délinquants autochtones dans les communautés autochtones au sein desquelles ils trouvent un réseau de soutien.

Nous disposons également de 23 foyers de transition réservés aux Autochtones, à savoir des foyers ayant des contrats passés avec des organisations autochtones et mettant à disposition des lits pour la communauté. Je crois que, parmi ces 23 foyers, 18 sont situés dans des centres urbains, et les principaux centres urbains dans tout le Canada disposent donc tous de foyers de transition pour les Autochtones.

L'un de nos pavillons de ressourcement ayant le plus de succès est le centre de guérison Stan Daniels, situé dans le centre-ville d'Edmonton, dans un environnement urbain et qui possède une histoire déjà ancienne de prestations de services aux délinquants autochtones par l'entremise du Native Counselling Services of Alberta.

Un certain nombre de programmes sont déjà en place, mais nous devons faire encore plus pour trouver d'autres environnements en milieu urbain.

Le sénateur Christensen: J'étais vraiment étonnée du nombre de programmes que vous avez mis en place. Il pourrait être utile au comité que vous établissiez toutes les trois un tableau avec tous les programmes; nous pourrions ainsi avoir une matrice de tout ce qui existe sur le terrain. Il semble que le nombre des programmes est illimité. Ce tableau comprendrait le programme, le ministère qui le gère, d'où provient le financement principal, si le programme intervient avant ou après l'incarcération, quelle est sa cible et, enfin, sur une échelle de un à dix, quelle est son efficacité. À la fin de ce tableau, vous pourriez identifier les secteurs où vous voyez des lacunes, où les gens passent entre les mailles du filet.

J'aimerais faire une seule observation — j'admets avoir des préjugés, étant une enfant de la GRC élevée dans les années 30 et 40 dans un poste de la GRC dans un trou perdu du Yukon. Je peux pratiquement compter sur les doigts d'une main le nombre d'inculpations prononcées par mon père pendant les 15 années où nous étions là-bas. Il était considéré davantage comme un personnage social dont la mission était d'aider les gens. Je ne peux pas me souvenir qu'aucun adolescent ait jamais été inculpé de quoi que ce soit. Toutes les inculpations prononcées étaient en général reliées à l'alcool et tout à fait minimes.

Je passe rapidement ensuite au moment où j'étais juge dans les tribunaux de la jeunesse. Je dirais que 99 p. 100 des délinquants comparaisant devant mon tribunal étaient des enfants des Premières nations. En général, je les considérerais comme des délinquants sociaux plutôt que des délinquants criminels. Il y avait un tel traumatisme. La plupart des délinquants étaient sous tutelle en raison de leur appartenance à des familles désorganisées à cause de l'alcool et des problèmes d'ordre social.

There has been a major change. Perhaps we should look at going back as opposed to coming up with more sophisticated programs. I am not sure what the answer is. We are looking for some answers, certainly not all of them. We seem to be developing programs left and right.

Do you see a reduction of offences as a result of all these programs? Are you getting results? Is anything happening?

Ms Burr: The honest answer is no, but it is hard to measure what would have happened if we had not had some of those programs in place. This is the conundrum with evaluation. The three agencies and departments here today have discussions around what would make a difference.

We all feel we need better integration of the existing programs. We need Health Canada working with Indian Affairs, with the communities themselves, and with our own criminal justice providers. Often there is much going on, but people are not talking. The communities tell us this as well. They have the challenge of working with disparate groups. As well, we need to find ways to reach our provincial and territorial colleagues, and, in the case of urban youth, municipal partners as well. There is no one group that has a solution. We must find ways to work better together.

Senator Christensen: Is there a flash point out there? Is there a major danger with youth?

I would think that one signal of a major problem is a high suicide rate.

Ms Wilson: When I was working at the Assembly of First Nations, we had a general pulse of some of the First Nations. We used to keep an inventory of communities in crisis or potentially in crisis. At that time, there was Davis Inlet and some of the Northern Ontario communities with regard to suicide breakouts or that type of thing.

It was effective to start working with those communities before the crisis occurred, be it a crisis of suicide or another crisis that evolved.

Senator Pearson: With respect to program service, one of the challenges that we have when we offer a service is whom we involve when designing it. I did not hear you mention young people themselves on the advisory committees and in the community groups. Given the attraction of gangs and so on, which offers the sense of empowerment, recognition and a sense of belonging, I would be interested in what policy you might set down to implicate young people in the design of programs for young people.

Un changement majeur s'est opéré. Nous devrions peut-être chercher à utiliser des programmes existant par le passé plutôt que d'imaginer des programmes plus sophistiqués. Je ne suis pas certaine de connaître la réponse. Nous cherchons des réponses, mais certainement pas toutes. Nous semblons développer des programmes à droite et à gauche.

Constatez-vous une réduction des délits résultant de tous ces programmes? Obtenez-vous des résultats? Y a-t-il des faits nouveaux?

Mme Burr: Je vous répondrai non pour être honnête, mais il est difficile de mesurer ce qui aurait pu se passer si certains de ces programmes n'avaient pas été mis en place. C'est l'énigme avec l'évaluation. Les trois agences et ministères qui sont présents ici aujourd'hui discutent de ce qui pourrait faire une différence.

Nous avons tous le sentiment qu'une meilleure intégration des programmes serait nécessaire. Nous avons besoin que Santé Canada travaille en collaboration avec les Affaires indiennes, avec les communautés elles-mêmes et avec nos propres prestataires de justice pénale. Souvent, beaucoup de choses sont en cours, mais personne n'en parle. Les communautés nous disent également la même chose. Elles ont à relever le défi de travailler avec des groupes disparates. Il nous faut également trouver des moyens d'atteindre nos collègues provinciaux et territoriaux, et dans le cas de l'adolescence urbaine, les partenaires municipaux aussi. Il n'y a pas un seul groupe qui détienne la solution. Nous devons trouver des moyens de mieux travailler de concert.

Le sénateur Christensen: Y a-t-il une possibilité d'embrasement de la situation sur le terrain? Y a-t-il un danger important en ce qui concerne l'adolescence?

Je penserais que le taux de suicide élevé est le signe d'un problème majeur.

Mme Wilson: Lorsque je travaillais à l'Assemblée des premières nations, nous savions ce que pensaient certaines des Premières nations de façon générale. Nous avons l'habitude de garder à jour l'inventaire des communautés en crise et de celles qui risquaient de l'être. En ce temps-là, il y avait des percées du suicide ou ce genre de choses à Davis Inlet et dans certaines communautés du nord de l'Ontario.

Il était efficace de commencer à travailler avec ces communautés avant que la crise ne survienne, qu'il s'agisse du risque d'une vague de suicides ou d'une autre crise qui couvait.

Le sénateur Pearson: En ce qui concerne le service du programme, l'un des défis auquel nous sommes confrontés lorsque nous offrons un service est de savoir qui nous allons faire participer lors de sa conception. Je ne vous ai pas entendu mentionner les adolescents dans les comités et dans les groupes communautaires. Vu l'attraction qu'exercent les bandes et ainsi de suite, qui offrent un sentiment de prise en main personnelle, de reconnaissance et un sentiment d'appartenance, j'aimerais savoir quelle est la politique que vous pourriez développer pour faire participer les adolescents à la conception des programmes qui leur sont destinés.

In our hearings on the Youth Criminal Justice Act, one young Aboriginal person raised an issue about the fact that sometimes in urban centres the treatment for kids who have been drug-involved or substance-abused or sexually exploited would be to be sent to an Aboriginal treatment facility first, as they were Aboriginal. He said that for many kids this was not the solution they wanted. They wanted the best facility for drug addiction. They did not necessarily want one that was Aboriginally sensitive, as sometimes those ones got downgraded somewhat as facilities and were found in areas where some of these sexually exploited kids were particularly vulnerable. The centres were right there where their pimps were. That was not going to help them. Young people in difficulty may feel that they do not always want to be treated as Aboriginal but as young people in difficulty.

With respect to training, as it related to the gangs, it is of tremendous importance to understand the psychosocial dynamics of adolescence. They are not like the rest of us. In adolescence, there are phases that make adolescents behave, as I have observed so closely with my own family, neurotically. They must not be overreacted to and must be understood in the context of the young person's own development. Even the word "service" implies from us to you; the word "program" might be a slightly better word. I would be interested if you had some response to the involvement of young people in your planning.

Ms Franklin: I can speak from the police perspective. In my presentation, I gave short shrift to what I call youth engagement. In fact, that is an important part of our work and one that we are encouraging our members in their communities to do more of. Delivering a service to someone is not necessarily the way to go. We need the views of youth.

We have a variety of mechanisms in place now for soliciting the views of youth. One is occurring this week. We have 130 young people here in Ottawa for Encounters with Canada, as part of RCMP Week. These are young people, 15 to 17, who attend school. They will be exposed to many of the issues in the policing environment and in their own environment. We use this as an opportunity to gain their views as well.

In addition, we have sponsored two national youth gang forums, one in Montreal and the second in Winnipeg, which involved young people who had had gang experience. That is a specific and targeted consultation with young people precisely for the purpose of eliciting from them what would have made a difference, and what would make a difference now in those areas. That is when we come back to the issue of integration of services and programs so that an individual is not getting treatment for

Au cours de nos audiences au sujet de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, un adolescent autochtone a soulevé une question relative au fait que parfois, dans les centres urbains, les enfants ayant des antécédents en matière d'usage de drogues ou de substances donnant lieu à des abus ou victimes d'abus sexuels, seraient envoyés d'abord dans un établissement de traitement pour les Autochtones, vu qu'il s'agit d'Autochtones. Il disait que beaucoup d'enfants ne souhaitent pas recourir à cette solution, mais qu'ils désirent le meilleur établissement pour traiter la toxicomanie. Ils ne veulent pas nécessairement un établissement réservé aux Autochtones, car parfois, ceux-ci sont déclassés en tant qu'établissements et sont situés dans des secteurs où certains de ces enfants exploités sexuellement se sentent particulièrement vulnérables. Les centres se trouvent exactement au même endroit que leurs proxénètes. Cela ne peut certainement pas les aider. Les adolescents en difficulté n'ont pas toujours envie d'être traités comme des Autochtones, mais comme des adolescents en difficulté.

En ce qui concerne la formation portant sur les bandes, il est d'une importance capitale de bien comprendre la dynamique psychosociale de l'adolescence. Elle est différente de la nôtre. Au cours de l'adolescence, il y a des étapes où les adolescents se comportent, comme j'ai pu l'observer de près avec ma propre famille, de façon obsessionnelle. Ils ne doivent pas être soumis à des réactions disproportionnées et ils doivent être compris dans le contexte du développement personnel de l'adolescent. Même le mot service sous-entend de nous à eux; le mot programme est un mot légèrement plus adapté. Je serais intéressée de savoir si vous avez eu dans votre calendrier quelques réponses concernant la participation des adolescents.

Mme Franklin: Je peux en parler du point de vue de la police. Dans mon exposé, j'ai décrit brièvement ce que j'appelle la participation des adolescents. En fait, c'est une partie importante de notre travail et nous encourageons nos membres à la pratiquer davantage au sein de leurs communautés. Prodiguer un service à quelqu'un n'est pas forcément la façon de faire. Nous avons besoin de connaître les points de vue des jeunes.

Nous disposons de tout un éventail de mécanismes en place maintenant pour solliciter les points de vue des jeunes. Une de ces consultations va se dérouler cette semaine. Nous allons recevoir 130 adolescents ici à Ottawa dans le cadre de Rencontres du Canada, pendant la semaine de la GRC. Ce sont des jeunes gens de 15 à 17 ans qui vont à l'école. Ils seront confrontés aux nombreux problèmes rencontrés dans le milieu de la police ainsi que dans leur propre milieu. Cela sera l'occasion également de recueillir leurs points de vue.

En outre, nous avons parrainé deux forums nationaux sur les bandes de jeunes, l'un à Montréal et le deuxième à Winnipeg, qui ont fait participer des adolescents qui avaient vécu une expérience dans des bandes. Il s'agit d'une discussion spécifique et ciblée avec les adolescents, visant précisément à connaître leur point de vue sur ce qui aurait fait une différence et ce qui pourrait faire une différence actuellement dans ces secteurs. C'est là que nous revenons au problème de l'intégration des services et des

something and then going back to an environment that is not conducive to healing.

In terms of youth engagement, we are conscious of the need to consult with youth and appropriate mechanisms for doing that. Within the RCMP, I have received guidance from the commissioner's National Aboriginal Advisory Committee on how to do this, and also from youth themselves. There are different messages coming from the people who are giving us advice on this. One is that the situation of Aboriginal youth is such that it merits a distinct consultation process with Aboriginal youth.

Some Aboriginal youth have said they would prefer just to be treated as youth. Somewhere between those two realities our challenge is to consult with youth in a meaningful way nationally, at the divisional level and, most important, at the community level. I absolutely agree that the programs we develop need to be done so in close consultation with youth, the users of and eventual beneficiaries of those activities.

Ms Wilson: Regarding involvement of youth for the Correctional Service of Canada generally, our jurisdiction starts with 18 years and over. There is no youth advisory committee in that sense. We do not have many programs for those under 18.

I am often asked your other question as well: What about the Aboriginal offenders who are not interested in Aboriginal programs? We have a number of individuals who have not connected to their identity. They come into the population and they are not interested in participating in anything Aboriginal, spiritual or cultural, and that is fine. There is an abundance of mainstream services available to those who want to access non-Aboriginal services. As far as we are concerned, they should be listened to and empowered to participate in whatever kind of program they want.

[Translation]

Senator Gill: You remind me of social workers or those who end up with the results of a fairly sick society.

I am inclined to be indulgent toward you because there are programs which are responsible for the results you obtain. These results are steadily worsening; in fact, there are now more suicides.

I think you should change your statistics. Two weeks ago, in my community, an 11-year-old girl committed suicide and, in a reserve not far from my home, two young Aboriginals committed suicide. We have to pay attention. These events happen often in Aboriginal communities and we have a tendency to trivialize them. We tell ourselves that suicides are normal in an Aboriginal community. The problems of young Aboriginals are increasing.

programmes visant à ce qu'un individu n'obtienne pas un traitement pour quelque chose, puis retourne ensuite dans un environnement qui n'est guère propice à la guérison.

En termes de la participation de l'adolescence, nous sommes tout à fait conscients du besoin de consulter les adolescents et des mécanismes appropriés pour ce faire. Au sein de la GRC, le Comité consultatif national du Commissaire sur les Autochtones, ainsi que les adolescents eux-mêmes, m'ont conseillé sur la façon de procéder. Nous recevons différents messages de la part des personnes qui nous conseillent à ce sujet. L'un d'entre eux est que la situation des adolescents autochtones est telle qu'elle mérite un processus de consultation distinct avec les jeunes Autochtones.

Certains adolescents autochtones nous ont dit qu'ils préféreraient être traités comme de simples adolescents. Quelque part entre ces deux réalités, notre défi consiste à prendre l'avis des adolescents de façon concrète au niveau national, au niveau de chaque division et, plus important encore, au niveau de la communauté. Je suis tout à fait d'accord sur le fait que les programmes que nous développons doivent l'être en collaboration étroite avec les adolescents, qui sont les utilisateurs et les éventuels bénéficiaires de ces activités.

Mme Wilson: En ce qui concerne la participation de l'adolescence pour le Service correctionnel du Canada en général, notre domaine de compétence concerne les personnes âgées de 18 ans et plus. Il n'existe pas de conseil consultatif des jeunes dans ce sens. Nous ne disposons pas de beaucoup de programmes pour ceux qui sont âgés de moins de 18 ans.

Votre autre question m'est également souvent posée: qu'en est-il des délinquants autochtones qui ne sont pas intéressés par les programmes autochtones? Nous avons un certain nombre d'individus qui ne sont pas concernés par leur identité. Ils font partie de la population et ils ne sont pas intéressés à participer aux activités autochtones, spirituelles ou culturelles, et il n'y a rien de mal à cela. Il y a pléthore de services ordinaires disponibles pour ceux qui veulent avoir accès à des services non autochtones. À notre avis, on doit les écouter et ils doivent avoir la possibilité de participer à tout programme de leur choix, quel qu'il soit.

[Français]

Le sénateur Gill: Vous me faites penser aux travailleurs sociaux ou à ceux qui reçoivent les résultats d'une société plus ou moins malade.

Je suis porté à être indulgent à votre égard parce qu'il y a des programmes responsables pour les résultats que vous obtenez. Les résultats sont davantage négatifs et en fait, il y a plus de suicides.

Je crois que vous devriez changer vos statistiques. Il y a deux semaines, dans ma communauté, une jeune fille de 11 ans s'est suicidée et dans une réserve non loin de chez moi, deux autres jeunes Autochtones se sont suicidés. Il faut faire attention. Ces événements se produisent souvent dans les communautés autochtones et on a tendance à les banaliser. On se dit que dans une communauté autochtone, il est normal qu'il y ait des suicides. Les problèmes des jeunes Autochtones augmentent.

Your retraining programs are just a bit of social assistance given to Aboriginals. Communities are receiving social assistance for about 70 or 80 per cent of their population.

You are at the other end of the tunnel and you notice these things. You are trying to do the best you can. The problem is not with your services, but elsewhere. You are trying to build retraining programs with the funds you receive. The phenomenon of criminal gangs did not use to exist in the communities but now, it does.

Your organizations evaluate and try to resolve these problems every day. Once the results are noted, what are you doing to increase awareness among those responsible for Indian Affairs programs, in the communities, band councils, provincial and national associations? Are statistics published to show that the results are not improving, but are worse than before? It is vital that we consider changing some programs from top to bottom in order to provide different management and administration.

You are a bit like pollsters. You are responsible for informing those who are a party to the problem. I am not just talking about Aboriginals but also those who deal with them. The situation is worsening all the time. I am one of those who want all programs, all services given to Aboriginals to be looked at from top to bottom starting with the Indian Act. We are still minors, under the law.

We want to recruit Aboriginals into the police and other services. We tell them to follow a two-year preparation program. This signal we are sending them is that they are inferior to others. It is not done maliciously. For those who succeed, that's fine. For those others to whom we say they are not ready to be part of this program, that they must prepare themselves and then join us later, that hurts psychologically.

There are many subtleties we must consider. Aboriginals do not consider themselves to be inferior beings. Culturally, Aboriginals are not inferior. But the signals that are sent demonstrate that they are not equal to other people.

Do you not think that, occasionally, programs could be used to inform those who have to make decisions and who are partly responsible for treatments for people who commit crimes, who prostitute themselves, and the results obtained? Could you present a public report of the statistics on crimes committed?

Ms Franklin: I would like to respond to your comments regarding our recruitment program and the question of a perception of inferiority. This is not the approach we use.

To be a member of the RCMP, certain skills are required. However, depending on the environment where an individual grew up, the opportunities for learning were perhaps limited. Sometimes it is just some simple training like, for example,

Vos programmes de réadaptation sont un peu de l'assistance sociale donnée aux Autochtones. Des communautés reçoivent de l'assistance sociale pour environ 70 ou 80 p. 100 de leur population.

Vous êtes à l'autre bout du tunnel et constatez ces choses. Vous essayez tant bien que mal de faire votre possible. Le mal est ailleurs que dans vos services. Vous essayez de bâtir des programmes de réadaptation avec les fonds que vous recevez. Le phénomène des gangs criminalisées n'existait pas avant dans les communautés, mais maintenant, oui.

Vos organisations évaluent et tentent de résoudre ces problèmes chaque jour. Une fois les résultats constatés, que faites-vous pour sensibiliser les gens responsables des programmes des Affaires indiennes, sur les communautés, les conseils de bande, les associations provinciales et nationales? Des statistiques sont-elles publiées pour dire que les résultats sont non pas meilleurs, mais pires qu'avant? Il faudrait songer à réviser certains programmes de fond en comble de sorte que la gestion et l'administration soient différentes.

Vous êtes un peu comme les fabricants de sondages. Vous êtes responsables d'informer ceux qui sont parties au problème. Je ne parle pas simplement des Autochtones mais aussi de ceux qui transigent avec eux. La situation s'aggrave tout le temps. Je suis un de ceux qui veut qu'on examine de fond en comble tous les programmes, tous les services donnés aux Autochtones au pays en commençant par la Loi sur les Indiens. Nous sommes encore des mineurs selon la loi.

On veut recruter des Autochtones dans les services de police ou autres. On leur dit de suivre un programme de préparation de deux ans. Ce signal qu'on leur envoie signifie qu'ils sont inférieurs aux autres. Ce n'est pas fait de mauvaise foi. Pour ceux qui réussissent cela va. Pour les autres à qui on dit qu'ils ne sont pas prêts à faire partie de ce programme, qu'ils doivent se préparer et venir nous rejoindre après, psychologiquement, cela fait mal.

Il y a une foule de subtilités auxquelles il faut réfléchir. Les Autochtones ne se considèrent pas comme des êtres inférieurs. Culturellement, les Autochtones ne sont pas inférieurs. Mais les signaux envoyés démontrent qu'ils ne sont pas égaux aux autres.

Ne pensez-vous pas, qu'à l'occasion, des programmes pourraient servir à informer ceux qui ont à prendre des décisions et qui sont responsables en partie des traitements pour les gens qui commettent des crimes, qui se prostituent et des résultats obtenus? Pourriez-vous présenter un rapport public des statistiques des crimes commis?

Mme Franklin: J'aimerais répondre à vos commentaires concernant notre programme des recrues et à la question de la perception de l'infériorité. Ce n'est pas l'approche que nous utilisons.

Pour être membre de la GRC, certaines compétences sont requises. Toutefois, selon le milieu où a grandi un individu, les occasions d'apprendre ont peut-être été limitées. Il s'agit parfois de simples apprentissages, par exemple, la conduite automobile.

learning to drive a car. The individual is not judged to be inferior, but the available opportunities for learning various things were not provided.

This program allows us to evaluate the individual and identify his/her potential abilities. The programs are tailored to the individual with the goal of developing skills that are lacking and that are required for recruitment into the police services, just like anyone else in any other community.

The people who took part in this program were very satisfied. This program gave them the opportunity to acquire training they would not have been able to obtain otherwise.

In the community, they have the same police status as their colleagues. As they have not had the opportunity to acquire these skills beforehand, this two-year period fills a void. The results are quite impressive.

Ms Burr: We agree with you about the quality of police services in the communities. The police are the last interveners on the social ladder, if you will. A greater integration of health and educational services is needed. Links with band councils must be strengthened. The police or the justice system are not the only source for solutions.

Current efforts may help to give the act more flexibility in dealing with Indians and may help resolve the fundamental problems in the Aboriginal communities by giving them more autonomy. This would resolve other major programs which you mentioned earlier. The criminal justice system is at the extreme end of the social system.

[English]

Ms Wilson: I like Senator Gill's question because one of the best indicators of results is number of offenders coming into the end of the system. We have success in getting offenders out; however, we cannot turn off the tap. It is the admissions statistics that are on the increase. I like Senator Gill's comment that the evil is somewhere else. It is the responsibility of Correctional Service of Canada to be an advocate and to articulate who we are getting into our system, why that is, and the interventions that could have been made. It is clear when talking about the characteristics of an Aboriginal offender the kind of interventions that could have been made along the way. If we were better integrated as departments, we would be able to do that more easily. If we developed an integrated federal-provincial-Aboriginal framework towards some type community-based, child and youth centred interventions and supports, it would be a good start.

Senator Gill: Are you satisfied with the information that you distribute to the public or to the others? Are you satisfied with the results? If not, what can we as senators do to help you? Many problems are a result of the fact that people are not informed or educated.

L'individu n'est pas jugé inférieur, mais les occasions propices à différents apprentissages ne lui ont pas été fournies.

Ce programme nous permet d'évaluer la personne et d'identifier ses capacités potentielles. Les programmes sont créés à la mesure de chaque individu dans le but de développer les compétences qui font défaut et qui sont requises pour le recrutement dans les services de police, et ce, au même titre que n'importe quelle personne de toute autre communauté.

Les gens qui ont participé à ce programme étaient très satisfaits. Ce programme leur a donné la chance de faire les apprentissages qui n'auraient pu être faits autrement.

Dans la communauté, ils obtiennent le même statut de policier que leurs collègues. Comme ils n'ont pas eu l'occasion d'acquérir de compétences avant, cette période de deux ans sert à combler ce vide. Les résultats sont assez impressionnants.

Mme Burr: Nous sommes d'accord avec vous concernant la qualité des services policiers dans les communautés. Les policiers sont les derniers intervenants de l'échelle sociale, si on veut. Une plus grande intégration des services de santé et d'éducation est nécessaire. Les liens avec les conseils de bandes doivent être resserrés. Les solutions ne sont pas uniquement du ressort de la police ou de la justice.

Les efforts actuels contribueront peut-être à assouplir la Loi sur les Indiens et aideront peut-être à résoudre les problèmes fondamentaux des communautés autochtones en procurant plus d'autonomie à ceux-ci. Cela résoudra d'autres grands problèmes que vous avez mentionnés plus tôt. Le système de justice criminelle se situe à l'extrémité du système social.

[Traduction]

Mme Wilson: J'apprécie la question du sénateur Gill étant donné que le nombre de délinquants arrivant à l'extrémité du système est le meilleur indicateur des résultats. Nous réussissons à faire sortir des délinquants du système; toutefois, nous ne pouvons arrêter complètement le flot. Ce sont les statistiques concernant les nouveaux cas qui ont tendance à augmenter. J'apprécie le commentaire du sénateur Gill qui dit que le mal se situe ailleurs. Il incombe au Service correctionnel du Canada d'assumer le rôle de conciliateur et de décider qui est intégré dans notre système, quelle en est la raison, et les mesures qui auraient pu être prises. Lorsqu'on parle des caractéristiques d'un délinquant autochtone, le type de mesures qui auraient pu être prises tout au long du processus est clair. Si nous étions mieux intégrés en tant que ministères, nous pourrions prendre ces mesures plus facilement. Si nous développons un cadre de travail intégré aux niveaux fédéral-provincial-Autochtones orienté vers certaines mesures de soutien et interventions de type communautaire, axées sur les enfants et les adolescents, ce serait un bon début.

Le sénateur Gill: Êtes-vous satisfaite de l'information que vous diffusez au public ou aux autres? Êtes-vous satisfaite des résultats? Si ce n'est le cas, que pouvons-nous faire, nous les sénateurs, pour vous aider? Beaucoup de problèmes découlent du fait que les gens ne sont pas informés ou instruits.

Ms Burr: In many of the discussions that federal public servants have now about finding ways to meet the commitment in the Speech from the Throne, when we get together, almost all of us would say that one of the most fundamental areas for investment and for greater attention is to focus on early childhood development and FAS-FAE, all those areas that deal with the most vulnerable in all of society, but certainly in Aboriginal communities, and that is the children from age zero to 6, perhaps even to 12. If we cannot find ways to reach out to those children, our agencies will be dealing with them later in life when they become involved with the criminal justice system.

Senator Cochrane: My whole approach would be the grass roots approach, and that starts right at the family. Personally, I think we have to get at the crux of where all this started. I am talking particularly about events that have gone on in my province, and I am looking at Davis Inlet. We have done many things with these children. We have sent them to centres in Winnipeg. We have spent millions of dollars there. They have come back, and we still have the same problems. They are still sniffing gas. There are still suicides.

We have then sent the children to St. John's, Newfoundland, and that did not work. They are back there, sniffing gas again, committing suicides.

We have to look at the family because many of these children come from families that are consuming a great deal of alcohol. They go out at night, leave the children alone when they are tiny, when they are babies, and no care is given to them. This goes on and on. I think we should start there.

One program that has worked in that area is a Salvation Army program that gets the children involved in hockey. They canvassed several groups, had a lot of hockey equipment donated, and it has worked. These are individuals within the community. This particular individual that I know is a Salvation Army minister, and he has done wonders with them. He has not gone to Davis Inlet, but he has done wonders with them in other places. These are the things I would like to look at.

I am also interested in the program you discussed with respect to family violence, the Aboriginal Nurses Association, and that started in 1999. In what regions is your centre affected with that problem?

Ms Franklin: The Aboriginal Nurses Association has been in existence for a number of years. Our partnership with them dates back to 1999. It was based on the reality that a nursing station is in many of the remote communities in which we are providing service.

What happened is that partnerships developed at the community level between police and the nursing professionals; they were dealing with the same clients on a number of issues, such as substance abuse and violence within the home and within the community. There is a strong working relationship that

Mme Burr: Au cours des nombreuses discussions que nous avons actuellement avec les agents publics fédéraux pour trouver des moyens de respecter l'engagement du Discours du Trône, lorsque nous nous réunissons, la plupart d'entre nous disent que l'un des secteurs essentiels où il faut investir et auquel il faut porter une plus grande attention est le développement du jeune enfant et les SAF/EAF, tous ces domaines qui ont un rapport avec ceux qui sont les plus vulnérables dans toute la société, mais particulièrement dans les communautés autochtones, à savoir les enfants âgés de zéro à 6 ans, peut-être même 12 ans. Si nous ne pouvons trouver des moyens de secourir ces enfants, nos agences auront affaire à eux plus tard au cours de leur vie, lorsqu'ils entreront en contact avec le système de justice pénale.

Le sénateur Cochrane: Mon approche globale serait l'approche sociale au niveau local, c'est-à-dire commençant directement au niveau de la famille. Personnellement, je pense qu'il faut nous attaquer au cœur du problème, là où tout a démarré. Je parle en particulier des événements survenus dans ma province, et je pense à Davis Inlet. Nous avons fait beaucoup de choses avec ces enfants. Nous les avons envoyés dans des centres à Winnipeg. Nous avons dépensé des millions de dollars. Ils sont revenus et nous sommes toujours confrontés aux mêmes problèmes. Ils continuent à inhaler de l'essence. Il y a toujours des suicides.

Nous avons ensuite envoyé les enfants à St. John's à Terre-Neuve, mais cela n'a pas été concluant. Ils sont de retour, inhalant de l'essence et se suicidant.

Nous devons nous pencher sur la famille car beaucoup de ces enfants viennent de familles qui consomment une grande quantité de boissons alcoolisées. Ils sortent la nuit, laissent les enfants seuls lorsqu'ils sont très jeunes, lorsqu'ils sont bébés, et aucun soin ne leur est donné. Et cela se produit encore et encore. Je pense que c'est par là que nous devrions commencer.

Un programme qui a eu de bons résultats dans ce secteur est un programme de l'Armée du salut qui permet aux enfants de jouer au hockey. Plusieurs groupes ont été formés, ils ont reçu de l'équipement de hockey en donation et cela a bien fonctionné. Ces personnes sont au sein de la communauté. Cette personne que je connais en particulier est un membre de l'Armée du salut, et elle a pu faire des merveilles. Il n'est pas allé à Davis Inlet, mais il a fait des merveilles ailleurs. Voici les choses que j'aimerais considérer.

Je suis également intéressée par le programme dont vous avez parlé concernant la violence familiale et l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada, qui a commencé en 1999. Quelles sont les régions où votre centre est touché par ce problème?

Mme Franklin: L'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada existe depuis de nombreuses années. Notre partenariat date de 1999. Il était fondé sur le fait que le poste d'infirmières est l'endroit où nous prodiguons nos services dans beaucoup de communautés reculées.

Des partenariats se sont formés au niveau de la communauté entre la police et la profession infirmière; elles avaient en effet affaire aux mêmes clients sur un certain nombre de problèmes, comme la consommation abusive de substances nocives et la violence dans les familles et au sein de la communauté. Une très

develops in the community. We have extended that to a partnership at the national level between our two organizations so that we may work strategically on certain issues. One issue that has come up is family violence within Aboriginal communities. We have collaborated on a research study, so neither of us owns the entire thing. This study is aimed at better equipping the nurses to deal with these situations and, on our part, better equipping the police to form those strong local partnerships with nurses in the communities.

In areas of family violence, we understand that, in some communities, women who are the victims of family violence may not report this to the police because of the desire that it not be treated through criminal channels. However, when it comes to the victim and the needs of the victim, the nurses are in a good position.

Senator Cochrane: Where are these centres set up? Are they mostly in the West?

Ms Franklin: Many of these centres are in Northern Canada. I am afraid I cannot give you too many specifics at the moment. I do not have the information on where they are located. However, I can certainly provide additional information from the Aboriginal Nurses Association for the committee, if that would be helpful.

Senator Cochrane: What about the White Stone program that you have for Aboriginal youth suicide? Tell me about that. You say that you have youth between the ages of 18 and 25 administering this program; is that correct?

Ms Franklin: This is a program we developed. I will provide some background.

The RCMP receives funding under the National Strategy for Community Safety and Crime Prevention. Money received is used for specific purposes, one of which is communities at risk. We have identified the issue of youth suicide as being a significant issue in many of our communities. We partnered with this organization, which is a non-profit arm of the Canadian Mental Health Association to develop a youth suicide prevention program, which grew out of one that was designed for adults.

This program does not intervene with young people who are on the brink of suicide. This is a complex issue involving health partners. This is a peer-helping-peer program. The program lasts about a week and is offered to people aged roughly 18 to 25. These are young, healthy people in the community who are in a position to influence their peer group. They are in a position to educate their peers, other young people, about suicide prevention and about the interventions that may be available within that

forte relation de travail se développe dans la communauté et nous l'avons élargie en partenariat au niveau national entre nos deux organisations, ce qui nous permet de travailler de façon stratégique sur certains problèmes. L'un des problèmes auquel nous sommes confrontés est la violence familiale au sein des communautés autochtones. Nous avons participé conjointement à une étude de recherche, et aucun d'entre nous n'en est donc l'auteur à part entière. Cette étude vise à mieux former les infirmiers et les infirmières pour gérer ces situations et, de notre côté, à mieux former la police pour bâtir ces solides partenariats locaux avec le personnel infirmier dans ces communautés.

Dans les secteurs où la violence familiale est présente, nous comprenons que, dans certaines communautés, les femmes victimes de violence familiale ne font pas systématiquement de déclarations à la police parce qu'elles craignent que l'affaire ne soit traitée par le biais de la justice pénale. Toutefois, s'agissant des victimes et de leurs besoins, les infirmiers et les infirmières sont bien placés pour y répondre.

Le sénateur Cochrane: À quel endroit sont installés ces centres? Se trouvent-ils plus particulièrement à l'Ouest?

Mme Franklin: Beaucoup de ces centres sont situés dans le Nord du Canada. Je crains de ne pas être en mesure de vous donner tous les détails actuellement. Je ne possède pas l'information concernant leur situation géographique. Néanmoins, je pourrais certainement fournir au comité de plus amples renseignements obtenus auprès de l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada, si cela lui est utile.

Le sénateur Cochrane: Qu'en est-il du programme White Stone prévu pour lutter contre le suicide des adolescents autochtones? J'aimerais que vous m'en parliez. Vous dites que ce programme est géré par des jeunes âgés entre 18 et 25 ans; est-ce exact?

Mme Franklin: C'est un programme que nous avons développé. Je vais vous expliquer le contexte.

La GRC reçoit un financement dans le cadre de la Stratégie nationale sur la sécurité communautaire et la prévention du crime. Les fonds reçus sont destinés à des utilisations précises, comme par exemple les communautés à risques. Nous avons identifié le problème du suicide des adolescents comme étant un problème significatif dans bon nombre de nos communautés. Nous avons développé un partenariat avec cette organisation, qui est une branche à but non lucratif de l'Association canadienne pour la santé mentale, afin d'élaborer un programme de prévention du suicide des adolescents, inspiré d'un programme qui avait été conçu pour les adultes.

Ce programme n'intervient pas sur les adolescents qui sont au bord du suicide. C'est un problème complexe auquel participent les partenaires de la santé. Il s'agit d'un programme d'entraide de pairs. Le programme dure une semaine environ et s'adresse à des personnes âgées d'environ 18 à 25 ans. Ce sont des personnes jeunes et en bonne santé de la communauté qui sont en mesure d'influencer leurs pairs. Elles sont en mesure d'instruire leurs pairs, d'autres adolescents, au sujet de la prévention du suicide et

community, if their community is at risk or is experiencing suicides.

This program is in its early stages, having been in place for about a year. We have done pilot workshops across the country, about five or six, I believe. As an adjunct to that, we have set up a contact network system through the Internet, so that people who have participated in this program can come together. They spend an intense week together and then they return to their communities where they are essentially working with young people. They do not really have a support system, so we have created an informal support network for them so that they may continue to keep in touch with one another.

The program has not been formally evaluated yet. That is what we will look at next, to determine whether the program is having an impact in positive ways in the community. Is the community better equipped to deal with incidents of suicide? I do not know what those indicators would be. We will be looking for expert advice on what those indicators would be.

Senator Cochrane: The suicide age group has changed. Many suicides involve children aged 10, 11 and 12 years old. They are not 18; they are young kids.

Ms Franklin: The people we work with are youth, but the idea is that they would go into the communities and work with children and young people in their communities.

Senator Cochrane: The age group must be looked at. We must look at the young ones, as well.

Among Aboriginals, men overwhelmingly commit crime. However, Aboriginal women account for almost one quarter of the female inmate population. Why is there this difference? Do you have any programs that directly target young Aboriginal women?

Ms Wilson: The difference is attributed to the smaller number of female offenders that are incarcerated. There are approximately 300 Aboriginal female offenders overall, so statistically the number is larger. Your figures are correct.

In regard to programs that are specific to Aboriginal women offenders, we have a healing lodge that is specifically for Aboriginal women, in Saskatchewan, with a bed space of approximately 31 at present. There are a number of specific programs in female institutions that are directed to Aboriginal women, mainly in Edmonton.

There are five regional facilities for women across Canada. In each of those facilities, there is some type of cultural program offered to Aboriginal women, such as elders, native liaisons and core Aboriginal services.

sur les interventions éventuellement disponibles au sein de cette communauté, si leur communauté est à risque ou enregistre un taux élevé de suicides.

Ce programme en place depuis environ un an en est au stade des balbutiements. Nous avons effectué, je crois, environ cinq ou six ateliers pilotes dans tout le pays. En outre, nous avons mis sur pied un système de réseau de contacts sur Internet, permettant aux personnes ayant participé à ce programme de se rassembler. Elles passent ensemble une semaine riche en événements, après laquelle chacune d'entre elles retourne dans sa communauté pour travailler essentiellement avec les adolescents. Elles ne possèdent pas vraiment un système de soutien, et nous avons donc créé un réseau de soutien non rigide leur permettant de rester en contact les unes avec les autres.

Le programme n'a pas encore été évalué officiellement. C'est ce dont nous allons nous occuper prochainement afin de déterminer si le programme a des répercussions positives sur la communauté. La communauté est-elle mieux équipée pour faire face aux incidents menant aux suicides? Je ne sais pas quels sont les éléments qui pourraient servir d'indicateurs. Nous allons rechercher le conseil de spécialistes sur ce que pourraient être ces indicateurs.

Le sénateur Cochrane: La tranche d'âge des personnes qui se suicident a changé. Beaucoup d'enfants âgés de 10, 11 et 12 ans se suicident. Ils n'ont pas encore 18 ans; ce sont de jeunes enfants.

Mme Franklin: Les personnes avec lesquelles nous travaillons sont des jeunes gens, mais l'idée est de les envoyer dans les communautés pour travailler avec les enfants et les jeunes gens de leurs propres communautés.

Le sénateur Cochrane: Il est nécessaire de se pencher sur les groupes d'âge. Nous devons nous occuper des jeunes également.

Parmi les Autochtones, ce sont principalement les hommes qui commettent des actes criminels. Cependant, les femmes autochtones représentent pratiquement un quart de la population carcérale féminine. Pourquoi y a-t-il cette différence? Avez-vous des programmes qui visent directement les jeunes femmes autochtones?

Mme Wilson: La différence est attribuée au nombre moins important de femmes délinquantes incarcérées. Il y a approximativement 300 femmes autochtones délinquantes en tout, et par conséquent d'un point de vue statistique, le nombre est plus important. Vos chiffres sont exacts.

En ce qui concerne les programmes réservés aux femmes délinquantes autochtones, nous possédons un pavillon de ressourcement accueillant uniquement des femmes autochtones, en Saskatchewan, comprenant actuellement environ 31 lits. Il existe un certain nombre de programmes spécifiques dans les établissements de femmes, destinés aux femmes autochtones, principalement à Edmonton.

Il existe cinq établissements régionaux pour les femmes à travers le Canada. Chacun de ces établissements offre aux femmes autochtones certains types de programmes culturels, comme des programmes avec les aînés, des programmes de liaison avec les Autochtones et des services de base pour les Autochtones.

The Chairman: In regard to young Aboriginal women, the population in the Edmonton young offender centre is increasing drastically for young Aboriginal women. That concerns many of us. Our young women are now becoming more violent. It is interesting to note the violent crimes that they are involved with. It is scary. The ages of 12 to 17 years is where we must start looking at what is happening with our young women. It is sad. That is just a comment.

Senator Hubley: What happens to the children of women who are incarcerated? Is there any program designed to maintain the family, even though the mother may be incarcerated or the father? Is there an attempt to maintain that family unit, if it exists?

Ms Wilson: Incarcerated Aboriginal women tell us that the most hurtful thing about being incarcerated is losing their children and being away from their children. Nothing is more devastating.

In many cases, if there is not a family member to take care of their kids when they are incarcerated, the children go into the child welfare system. However, at the Okimaw Ohci Healing Lodge, there is a mother-child program. At this point, it is the only federal facility where children reside with their mothers. They have a day care and many other services.

When a female offender is pregnant or has small children, they do reside with her in a very supportive and nurturing environment. The female offenders all volunteer at the day care centre and reside with their children right in their rooms.

Senator Johnson: I have been on this committee for almost 10 years, during which time we have done many studies. I am from Winnipeg where I grew up with this situation as it evolved, particularly in the last 20 years during which the Aboriginal population has increased to 100,000 people of a population of 600,000.

Incarceration rates have risen dramatically, 16 per cent in the last five years. In Manitoba, 69 per cent of youth admissions in remand are Aboriginal, 90 per cent of which are male.

Of all the programs we have utilized over the year, what, in your opinion, has been the best program? In 1980, we had a program in Winnipeg called Maternal and Child Health. Its goal was to improve the health of mothers moving into the cities. The funding did not last.

We all talk about community-based programming, which is where it must start. When we cannot succeed at that level, we must rely on the Troy Ruperts of this world, the Winnipeg Native Alliance and other such organizations.

I sometimes get very frustrated. My colleagues and I have discussed this as our study proceeds. We want this study to result in some very positive things, not just negatives.

La présidente: En ce qui concerne les jeunes femmes autochtones, leur nombre dans la population du centre de délinquants juvéniles d'Edmonton augmente de façon dramatique. Cela préoccupe beaucoup d'entre nous. Nos jeunes femmes deviennent maintenant beaucoup plus violentes. Il est intéressant de noter les crimes violents auxquels elles participent. C'est effrayant. Il faut commencer par s'occuper de celles âgées de 12 à 17 ans. C'est triste. Ce n'est juste qu'un commentaire.

Le sénateur Hubley: Qu'arrive-t-il aux enfants des femmes incarcérées? Existe-t-il un programme conçu pour protéger la famille, même si la mère ou le père est incarcéré? Une tentative est-elle faite pour protéger cette cellule familiale, si elle existe?

Mme Wilson: Les femmes autochtones incarcérées nous disent que ce qui les fait le plus souffrir lorsqu'elles sont incarcérées est de perdre leurs enfants et d'en être séparées. Il n'y a rien de plus accablant.

Dans de nombreux cas, s'il n'y a pas de membre de la famille pour prendre soin des enfants pendant l'incarcération de leur mère, ceux-ci sont alors envoyés dans un organisme de protection de la jeunesse. Toutefois, au pavillon de ressourcement Okimaw Ohci, il existe un programme mère-enfant. Aujourd'hui, c'est le seul établissement fédéral où les enfants résident avec leur mère. Il met à disposition une garderie de jour et bien d'autres services.

Lorsqu'une femme délinquante est enceinte ou a de jeunes enfants, ils résident avec elle dans un environnement très favorable et réconfortant. Les femmes délinquantes sont toutes bénévoles au centre de garderie de jour et logent dans leur chambre avec leurs enfants.

Le sénateur Johnson: Je fais partie de ce comité depuis bientôt 10 ans, pendant lesquels nous avons réalisé de nombreuses études. Je viens de Winnipeg où j'ai grandi avec cette situation qui a évolué, surtout au cours des 20 dernières années, pendant lesquelles la population autochtone est passée à 100 000 personnes sur un total de 600 000.

Les taux d'incarcération ont augmenté considérablement, de 16 p. 100 au cours des cinq dernières années. Au Manitoba, 69 p. 100 des jeunes prévenus faisant l'objet d'un renvoi sont des Autochtones, dont 90 p. 100 sont des hommes.

Parmi tous les programmes que nous avons utilisés au cours de cette année, à votre avis, quel a été le meilleur? En 1980, nous avions à Winnipeg un programme appelé Santé maternelle et infantile. Il avait pour objet d'améliorer la santé des mères qui venaient vivre dans les villes. Le financement n'a pas duré.

Nous parlons tous de programmes communautaires et c'est par là que nous devons commencer. Lorsque nous ne pouvons réussir à ce niveau, nous devons compter sur les Troy Ruperts de ce monde, la Winnipeg Native Alliance et d'autres organisations similaires.

Je ressens parfois une grande frustration. Mes collègues et moi-même en avons discuté plusieurs fois tout au long de notre étude. Nous souhaitons que cette étude aboutisse à des éléments très positifs et pas seulement négatifs.

Tell me what you think are the key issues. You have a lot of experience. I read an article in which Ms Wilson talked about demography, socio-economic problems and cultural differences.

Tell us where you think we should be focusing and where you think you should be going.

Ms Wilson: The programs that Correctional Service of Canada is working on are in the developmental stage rather than an evaluation stage, so I will not comment on those. They are alternatives to the mainstream correctional programs.

However, based on all the research and pilot projects that we have done throughout the years, I can say that the healing process is more effective than anything. We have approximately 75 elders either on contract or employed with Correctional Service of Canada and this is the approach they use. This is where we have been meeting success and this is why the programs and initiatives have been expanded in a way that supports healing in an Aboriginal context.

Ms Burr: I cannot comment knowledgeably on the variety of programs that are in place in Winnipeg. I know there are quite a few.

Senator Johnson: I am not talking only about Winnipeg. I am asking nationally in terms of our study. We are trying to do something concrete and positive.

Mr. Baldwin: Many of the programs with which the Department of the Solicitor General is involved are community-based, so they tend to be in more remote communities. Although, as Senator Gill has pointed out, we do not always have perfect outcomes. We believe that having a First Nation policing presence, be it RCMP-run or self-administered, helps to create an atmosphere of public safety. I think you could extrapolate from that to say that in an urban setting you need to feel safe in your community.

To reinforce what Ms Wilson has said, the programs and projects we have been involved in on the Aboriginal corrections side all have a strong emphasis on healing, which means that the community comes together to discuss its problems and to learn together how to move forward. We have discovered that you must have that community involvement, that you cannot impose things from outside. It must involve the community member, be it a First Nations community or in an urban setting.

Ms Franklin: From the perspective of the police, I would echo those comments; however, I would like to add something about the issue of community capacity. It is clear from our work that no one program is the magic bullet. We are trying to reinforce within our own organization that we are looking at longer-term support

Dites-moi quelles sont, à votre avis, les questions clés. Vous avez beaucoup d'expérience. J'ai lu un article dans lequel Mme Wilson parlait de démographie, des problèmes socio-économiques et des différences culturelles.

Dites-nous sur quoi nous devrions faire porter nos efforts et quelle orientation vous devriez prendre, selon vous.

Mme Wilson: Les programmes que le Service correctionnel du Canada élabore actuellement en sont au stade du développement plutôt qu'au stade de l'évaluation, et je ne ferai donc aucun commentaire sur ceux-ci. Ce sont des alternatives aux principaux programmes correctionnels.

Toutefois, en se basant sur la recherche et les projets pilotes que nous avons effectués au cours des dernières années, je peux assurer que le processus de guérison est plus efficace que tout autre chose. Nous disposons d'environ 75 aînés sous contrat ou employés par Service correctionnel du Canada et ils utilisent cette approche. Et c'est là que nous avons rencontré le plus de succès et c'est pour cette raison que les programmes et les initiatives se sont développés de façon à intensifier le processus de guérison dans un contexte autochtone.

Mme Burr: Je ne suis pas vraiment au courant des différents programmes en place à Winnipeg. Je sais qu'il y a en a un certain nombre.

Le sénateur Johnson: Je ne parle pas seulement de Winnipeg. Je vous pose la question au niveau national. Nous essayons de faire des choses concrètes et positives.

M. Baldwin: Beaucoup des programmes auxquels le ministère du Solliciteur général participe sont communautaires, et ils ont donc tendance à être mis en place dans les communautés plus isolées. Pourtant, comme l'a souligné le sénateur Gill, les résultats ne sont pas toujours excellents. Nous sommes persuadés que le fait d'avoir une présence des Premières Nations dans le service de police, que ce soit au niveau de la GRC ou d'une police autogérée, favorise la création d'une atmosphère de sécurité publique. Je pense que vous pourriez extrapoler pour dire que, dans un environnement urbain, vous avez besoin de vous sentir en sécurité dans votre communauté.

Pour appuyer ce que disait Mme Wilson, les programmes et les projets auxquels nous avons participé du côté des services correctionnels offerts aux Autochtones donnent tous la priorité à la guérison, ce qui signifie que la communauté se réunit pour discuter de ses problèmes et apprendre conjointement comment progresser. Nous avons découvert que vous devez avoir la participation de la communauté, qu'il est impossible d'imposer quelque chose de l'extérieur. Les membres de la communauté doivent se sentir concernés, qu'il s'agisse d'une communauté des Premières nations ou d'un environnement urbain.

Mme Franklin: Du point de vue de la police, je suis d'accord avec ces commentaires; j'aimerais toutefois ajouter quelque chose en ce qui concerne la question du potentiel de la communauté. Il ressort de notre travail qu'aucun programme n'est magique. Nous essayons de renforcer au sein de notre propre organisation l'idée

to certain members of our society who need it in an integrated fashion. If you do something successfully for two years but it is not sustainable, then what have you achieved?

The police role in the early period of a child's life is limited. It is not our specific mandate, and this is where we are stressing partnerships with other community members. We have heard that theme echoed here this morning. The needs of the individual, the child, must be addressed. By the time the police come into contact with a young person at the age of 12, they are usually known to the police and social service agencies in advance. The police themselves know that a criminal justice intervention is not usually the most effective solution, that support for the family was needed much earlier.

Initiatives such as the Whitehorse Homelessness Initiative are promising. They focus on the needs of families so that families can support their own children. It is interesting to explore the police role in that kind of community-based partnership. Clearly, some communities do not now have the capacity to sustain the support that is needed for children to develop in a way that keeps them out of the justice system, either as victims or as offenders. We do have some promising demonstrations underway that show how agencies can work together with a longer-term view of the needs of the family. We expect that the results will be shown in the healthy development of the children and, eventually, reduced contact between young people and the police.

The Chairman: I thank you very much for a very interesting presentation. We have had lot of good, open discussion. As you have said, to become a better society for Aboriginal youth we need holistic healing, community involvement, community partnerships and family involvement, and that is exactly what our circle says. If we follow the circle, we will make inroads.

The committee adjourned.

que nous devons soutenir à plus long terme de manière intégrée certains membres de notre société qui en ont besoin. Si vous réalisez quelque chose avec succès pendant deux ans, mais que ce n'est pas durable, alors qu'avez-vous accompli en somme?

Au début de la vie d'un enfant, le rôle de la police est limité. Ce n'est pas notre mandat spécifique, et c'est pour cette raison nous nous efforçons de développer des partenariats avec d'autres membres de la communauté. Ces thèmes ont déjà été évoqués ce matin. Il est nécessaire de tenir compte des besoins de la personne, de l'enfant. Au moment où la police entre en contact avec une jeune personne âgée de 12 ans, celle-ci est déjà en général connue de la police et des agences de services sociaux. La police elle-même sait qu'une intervention de la justice pénale n'est pas la solution la plus efficace et qu'il aurait été nécessaire d'apporter un soutien à la famille bien avant.

Les initiatives comme l'initiative pour les sans-abri de Whitehorse sont très prometteuses. Elles s'intéressent tout particulièrement aux besoins des familles de façon à ce que ces dernières puissent s'occuper de leurs propres enfants. Il est intéressant d'analyser le rôle que joue la police dans ce type de partenariat communautaire. Il est évident que certaines communautés n'ont à l'heure actuelle pas la capacité d'assurer le soutien des enfants pour qu'ils puissent se développer en restant en dehors du système judiciaire, que ce soit en tant que victimes ou délinquants. Nous avons certainement quelques démonstrations prometteuses en cours qui montrent la façon dont les agences peuvent travailler de concert avec une vision à plus long terme des besoins de la famille. Nous nous attendons à ce que les résultats se fassent sentir sous la forme d'un développement sain des enfants, et produisent éventuellement une réduction du contact entre les adolescents et la police.

La présidente: Je tiens à vous remercier tout particulièrement pour cet exposé très intéressant. Nous avons pu avoir beaucoup de discussions à bâtons rompus et constructives. Comme vous l'avez dit, pour que notre société devienne meilleure pour la jeunesse autochtone, nous avons besoin de guérison holistique, de la participation des communautés, des partenariats communautaires et de la participation des familles, et c'est exactement ce que dit notre cercle. Si nous suivons le cycle, nous réaliserons des changements.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada – Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

WITNESSES

As a panel:

From the Office of the Solicitor General of Canada:

Kristine Burr, Assistant Deputy Solicitor General, Strategic Policy and Programs.

From the Correctional Service Canada (CSC):

Gina Wilson, Director General, Aboriginal Issues Branch.

From the Royal Canadian Mounted Police (RCMP):

Dorothy Ahlgren Franklin, Officer in Charge, National Youth Strategy.

TÉMOINS

En table ronde:

Du Bureau du solliciteur général du Canada:

Kristine Burr, sous-solliciteure générale adjointe, Politiques stratégiques et programmes.

Du Service correctionnel du Canada (SCC):

Gina Wilson, directrice générale, Direction des questions autochtones.

De la Gendarmerie royale du Canada (GRC):

Dorothy Ahlgren Franklin, officier responsable, Stratégie nationale sur la jeunesse.